Economics School of Louvain - ESL

Economics School of Namur - ESN

L'impact de l'essor commercial de la Chine sur le développement économique de la Belgique

Comparaison qualitative avec les Etats-Unis et l'Europe

Auteur : NIEHE Justine - 28161800

Directeur : Professeur TRIMARCHI Lorenzo

Lecteur : Professeur HOUSSA Romain

Année académique 2022-2023

Master en sciences économiques – 120 crédits – Finalité : Spécialisée

Université catholique de Louvain - Economics School of Louvain - Place Montesquieu 3, 1348 Louvain-La-Neuve
Université de Namur – Economics School of Namur – Rempart de la Vierge 8, 5000 Namur

Remerciements

Je souhaite adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont accompagnée, chacune à leur façon, durant la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie mon promoteur, le Professeur Trimarchi, de m'avoir suivie dès le début dans ce projet, de m'avoir conseillée au mieux mais également de m'avoir challengée à différents niveaux. Ses nombreuses recommandations m'ont orientée sur la bonne voie afin d'atteindre les objectifs que je m'étais fixée.

Je tenais également à remercier ma famille, mes amis, mon petit ami et mes camarades universitaires pour leurs soutiens et leurs encouragements respectifs dans les moments de faiblesse rencontrés.

Et plus particulièrement, je pense à l'aide apportée par ma maman dans la relecture et la correction de mon mémoire.

Table des matières

Introduction 7

PARTIE I : Le modèle économique de la Chine 9

Chapitre 1 : Le contexte historique 9

1. Les débuts de la Chine communiste 9

1.1. La révolution agraire et l'apparition des coopératives socialistes 9

1.2. Le « Grand Bond » 11

1.3. La « Rectification » 12

1.4. La « Révolution Culturelle » 13

2. Le début d'une nouvelle ère libéralisée 15

2.1. Vers un changement de régime politique 15

2.2. L'avènement du libéralisme économique 17

2.3. L'entrée dans le WTO 19

2.4. La stabilisation du commerce en Chine 21

Chapitre 2 : Les grands dirigeants de la Chine et leurs modèles politiques 23

1. Mao Zedong 23

2. Deng Xiaoping 25

3. Xi Jinping 26

Chapitre 3 : L'analyse de la situation économique en Chine 27

1. Les forces et faiblesses de l'économie chinoise 28

2. Les secteurs de commerce forts de l'économie en Chine 29

3. Les exemples de constructions chinoises dédiées au commerce 30

PARTIE II : L'impact de l'essor commercial de la Chine sur les économies des Etats-Unis et de l'Europe 32

Chapitre 4 : Le cas des Etats-Unis 32

1. Les relations commerciales sino-américaines 32

2. Les principales réactions économiques des marchés américains 34

2.1. Le marché du travail 35

2.2. Le marché des produits 37

3. Les effets sur l'innovation américaine 39

Chapitre 5 : Le cas de l'Europe 40

1. Les relations commerciales sino-européennes 40
1.1. Du point de vue de l'Europe dans son ensemble 40
1.2. Du point de vue individuel des membres de l'Europe 43
2. Les principales réactions économiques des marchés européens 44
2.1. Le marché de l'emploi 44
2.2. Le marché des produits 45
3. Les effets sur l'innovation européenne 46
3.1. Le cas de l'Europe dans sa globalité 46
3.2. L'approfondissement du cas de la France 47
PARTIE III : L'impact de l'essor commercial de la Chine sur le développement économique de la Belgique 48
Chapitre 6 : Le cas de la Belgique 48
1. Les relations commerciales sino-belges 48
2. Les secteurs commerciaux sino-belges prédominants 50
2.1. Quelques chiffres et produits clés 50
2.2. Secteur pharmaceutique 51
2.3. Secteur de l'automobile 52
2.4. Secteur des services 52
2.5. Secteur de l'industrie manufacturière 53
3. Les principales réactions économiques des marchés belges 54
3.1. Le marché de l'emploi 55
3.2. Le marché des produits 55
4. Les effets sur l'innovation belge 57
Chapitre 7 : L'analyse comparative de l'évolution des économies belges, américaines et européennes à la suite de l'avènement commercial de la Chine 58
1. Les Etats-Unis face à la Belgique 59
1.1. Le marché de l'emploi 59
1.2. Le marché des produits 60
1.3. Le niveau d'innovation 60
2. L'Europe face à la Belgique 61
2.1. Le marché de l'emploi 62
2.2. Le marché des produits 62

2.3. Le niveau d'innovation 63
Conclusion 64
Bibliographie 67

Introduction

Le sujet de ce mémoire est né d'un constat populaire généralisé. Nous nous sommes aperçus en discutant avec notre famille, nos amis d'enfance, et même nos camarades d'auditoire universitaire que la croissance commerciale de la Chine était dans l'esprit des gens souvent synonyme d'invasion des marchés, de guerre commerciale ou d'écrasement des économies déjà en place. En effet, la récente renaissance économique chinoise est généralement perçue comme une vague envahissante négative qui a pour unique objectif de devenir la plus grande puissance économique à travers le monde entier, tout en écrasant les économies préexistantes sur son passage. Mais est-ce la vérité ? N'y a-t-il réellement eu aucun effet positif sur les économies du reste du monde à la suite de cet événement ?

Concrètement, nous souhaitions comprendre comment l'essor commercial de la Chine avait impacté spécifiquement l'économie belge en termes d'emploi, de structure entrepreneuriale, d'innovation, de développement des compétences et quels secteurs d'activités semblaient être les plus touchés. Nous pensions profondément que l'avis négatif généralisé de l'intervention de la Chine sur les marchés ne pouvait être fondé. Notre sentiment était que le monde actuel ne serait pas ce qu'il est à l'heure d'aujourd'hui si la Chine avait véritablement enclavé l'ensemble des marchés mondiaux. Nous voulions vérifier cette intuition.

Au-delà de ce premier questionnement, nous étions aussi curieux d'observer et comprendre les différences résultant de cette analyse sur d'autres économies. En raison de l'hétérogénéité de la Belgique, de l'Europe et des Etats-Unis en termes de taille géographique, de type d'économie, de positionnement sur les marchés mondiaux et de relations avec la Chine, nous trouvions intéressant d'étendre notre analyse aux économies américaines et européennes. Cette méthode comparative offrirait une meilleure visualisation des disparités et des similitudes, mais également une meilleure compréhension des éléments économiques clés découlant de cet avènement commercial de la Chine à travers le monde.

Ce mémoire de fin d'études s'intitule donc « L'impact de l'essor commercial de la Chine de la fin du 20^{e} siècle sur le développement économique de la Belgique » avec comme méthode d'analyse une comparaison qualitative avec les Etats-Unis et l'Europe.

Notre question de recherche ainsi que nos intentions et motivations étant posées, nous pouvons passer à la méthode et aux sources utilisées dans ce mémoire. En ce qui concerne la méthodologie, nous avons choisi de nous focaliser sur un angle d'attaque d'ordre exclusivement qualitatif en nous référant à de nombreuses études réalisées par des économistes et spécialistes experts dans leur domaine (Autor, Hanson, Trimarchi, Bloom, Angeloff, Cabrillac…). À travers ce travail, vous pourrez constater que nous avons également fait référence à des données et des informations issues de grandes institutions reconnues telles que l'OCDE ou la Banque

Nationale de la Belgique. Certains cours suivis durant notre cursus universitaire nous ont évidemment servi pour approfondir certains points économiques importants (Defraigne, De Walque, Provost…).

Ce mémoire sera structuré en trois parties centrales découpées en sept chapitres distincts. Dans la Partie I, nous avons tenté d'étudier l'historique économique de la Chine en retraçant ses principales phases de développement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour parvenir à cela, nous avons donc exposé les grandes étapes de transformation communiste par lesquelles la Chine est passée ainsi que son cheminement récent vers une libéralisation de son commerce. En raison de l'importance qu'ont eue certains chefs d'Etat chinois dans cette transition, nous avons également rédigé un deuxième chapitre autour de l'histoire et le rôle des trois plus grands dirigeants qu'a connu la République Populaire de Chine (RPC) depuis près de 75 ans, à savoir Mao Zedong, Deng Xiaoping et Xi Jinping. Le troisième chapitre de cette partie traitera de la situation économique actuelle de la Chine en restituant ses forces et faiblesses économiques, ainsi que ses secteurs d'activités concurrentiels clés.

Notre Partie II s'articulera quant à elle autour de l'analyse des économies américaines et européennes. Plus précisément, les quatrième et cinquième chapitres traiteront respectivement les cas des Etats-Unis et de l'Europe. Dans chacune de ces deux sections, la structure sera similaire. En premier lieu, nous décrirons l'évolution des relations commerciales à travers les années. En second lieu, nous retrouverons le détail des réactions économiques sur les marchés, américains ou européens, relatives à l'emploi, le marché des produits et l'innovation nationale.

Enfin, notre troisième partie contiendra deux chapitres. Le premier traitera cette fois de la situation économique de la Belgique à la suite de la croissance commerciale de la Chine. De manière relativement identique à la partie précédente, nous aborderons l'historique entre les territoires chinois et belges, mais à cela, nous avons également ajouté le détail des secteurs commerciaux sino-belges clés. À nouveau, nous retrouverons une étude des marchés de l'emploi et des produits ainsi que de l'innovation belge. Le second chapitre reprendra l'analyse comparative des Etats-Unis et de l'Europe avec la Belgique. Cette dernière section clôturera donc notre mémoire.

Notre analyse nous a permis de constater une divergence forte en matière de gestion des compétences industrielles et de l'innovation entre les Etats-Unis d'une part et l'Europe et la Belgique d'autre part. Le territoire américain n'a clairement pas eu le même rebond à la suite de la hausse de la pression concurrentielle chinoise que le deuxième groupe. En général, nous pourrons constater que le marché de l'emploi de nos trois zones géographiques étudiées a subi une évolution descendante, d'ampleur certes différente. Ce mémoire démontrera spécifiquement que la Belgique a su se différencier de l'Europe à certains niveaux et qu'elle semble être un exemple national de combattivité et de réactivité face aux pressions concurrentielles étrangères.

PARTIE I : Le modèle économique de la Chine

Avant d'entrer au cœur de l'analyse des relations macroéconomiques existantes entre le modèle économique en Chine et les économies américaines, européennes et belges, il est nécessaire de pouvoir comprendre et retracer les chemins qu'a empruntés la Chine pour se positionner en tant que leader mondial de la production. Comment ce pays est-il passé d'un désert rural à « l'Usine du Monde » ? Quels régimes et idéologies politiques ce pays a-t-il traversé ? L'évolution économique chinoise s'est-elle déroulée de manière croissante et constante ou a-t-elle connu des pics d'éviction et d'expansion réguliers ?

Dans cette section, nous allons pouvoir apporter des réponses à ces nombreux questionnements et par la même occasion, nous offrir une meilleure vision de l'histoire économique et politique de ce grand pays d'Asie. Voyons ce premier recensement d'ordre historique comme le socle d'une pyramide qui nous permettra par la suite d'entreprendre une meilleure analyse de l'essor commercial qu'a connu la Chine ainsi que de l'impact retentissant que cette dernière a provoqué à travers le monde entier.

Chapitre 1 : Le contexte historique

Première étape, replongeons-nous dans l'histoire de la Chine et retraçons ses différentes phases politiques depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce choix de retourner près de 80 ans en arrière semblait pertinent puisque c'est à partir de ce moment-là que les grands mouvements politiques et économiques chinois ont débuté. Selon nous, l'année 1949 marque le point de départ de la longue marche la Chine afin de devenir la nouvelle puissance mondiale. Mais restons conscients que ce pays n'est devenu cette force économique que très récemment. Il y a des années de cela, la Chine n'était pas encore considérée comme une menace commerciale. Pendant longtemps, elle a même été perçue comme un pays en voie de développement et une économie faible (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

1. Les débuts de la Chine communiste

Avant de devenir l'une des nations pionnières dans la production de masse et dans le secteur métallurgique, la Chine était concentrée sur un modèle presque exclusivement tourné vers l'agriculture. Cette stratégie économique a été longuement influencée par les politiques soviétiques de l'époque (Cabrillac, 2022).

1.1. La révolution agraire et l'apparition des coopératives socialistes

Après près d'un siècle de conflits dans le pays[1], le Parti Communiste Chinois (PCC) a pris le pouvoir en 1949. Dès lors, le pays était désireux de retrouver une certaine vigueur et de tirer un trait sur son passé caractérisé par une forme de domination d'un peuple, d'humiliation

[1] La guerre de l'Opium (1840-1842), les conflits de territoires avec le Japon concernant Taiwan notamment (1985), l'instabilité de la Chine (1912-1949) et la guerre civile en Chine (1946-1949) (Angeloff, 2010).

internationale, de faiblesse économique et de guerres profondes. Avant les années 50, la Chine était considérée par le reste du monde comme une économie en retard, et dans les faits, elle semblait bel et bien l'être par rapport aux Etats-Unis ou à des pays européens (Grosser, 2019).

D'un point de vue économique, les fondements de ce nouveau parti étaient marqués par un contrôle poussé mené par le gouvernement qui fixait lui-même les prix et les objectifs de production pour les entreprises, tous secteurs confondus. De plus, en ce qui concerne l'administration publique, nous retrouvions un modèle complètement centralisé dans lequel les propriétés n'avaient généralement pas lieu d'être, ou étaient, dans certains cas, très rarement autorisées. L'Etat avait le regard sur tout, même sur le secteur bancaire (Renard, 2018).

Entre 1949 et 1953, le PCC a développé un programme agraire intensif étant donné que la majorité de la population en Chine se localisait justement en zone rurale (Poulain, 1976). À l'époque, 90 % de la population était issue de ces régions. Cette réforme assez agressive de l'Etat avait pour objectif de redistribuer les terres au sein de la paysannerie, mais également d'assouvir, par des méthodes brutales et meurtrières, l'appareil gouvernemental du Parti dans les nombreux villages qui peuplaient ces zones agricoles (Angeloff, 2010). Dans les villes aussi, il y a eu du changement. Le nouveau pouvoir voulait reprendre le contrôle des centres urbains en centralisant tous les terrains avoisinants. Ceci revenait à transformer les propriétaires du terrain en propriétaires de biens. Le gouvernement a également mené des politiques urbaines de développement d'HLM dans les villes (Angeloff, 2010). Parallèlement, les entreprises ont été nationalisées au profit du gouvernement (Cabrillac, 2022).

Il est important de comprendre les différentes tensions sociales qui existaient à cette époque. Concrètement, le passé de la Chine a laissé en héritage une forme de dualité entre une société semi-coloniale et semi-féodale. Au travers de ce duel, nous pouvions dès lors retrouver une forme d'impérialisme lié au précédent gouvernement mis en place ainsi qu'une logique féodale fondée sur une attribution inégale des terres. Cependant, cette modalité de redistribution des ressources ne s'est pas fait de manière totalement équitable en Chine durant cette période. Apparaissait alors une bourgeoisie rurale qui regroupait des paysans plus riches que d'autres, ayant plus de terres et qui souhaitait prendre le pouvoir sur d'autres travailleurs des champs possédant alors moins voire pas de terres (Poulain, 1976).

Comme Poulain E. (1976) l'a introduit dans son ouvrage, nous sommes en présence de la naissance d'une forme de capitalisme dans les campagnes. Pour essayer d'éviter et de ralentir cet effet de capitalisation des zones rurales, l'Etat met en place des coopératives socialistes afin d'enclencher de la collectivisation dans ces zones. Ce procédé a permis de créer des petites unités de travail et de regrouper les paysans en sous-groupes. Ces coopératives ont offert à la paysannerie une répartition plus équitable des récoltes, mais surtout, elles ont organisé une structure de travail plus familiale. Le nouveau Parti mettait donc la famille au centre de ses réformes, et a placé l'ensemble de la classe paysanne au cœur du mouvement (Angeloff, 2010).

1.2. Le « Grand Bond »

Le Grand Bond et la Révolution Culturelle sont sans doute les deux mouvements révolutionnaires les plus connus et importants lorsque l'on évoque la Chine moderne. Tous deux ont joué un rôle prédominant dans le développement du pays. Le Grand Bond, nous pourrions dire que ce premier choc est apparu à la suite des grandes ambitions du nouveau chef d'Etat, Mao Zedong. Elles ont effectivement enclenché un réel mouvement d'actions maoïstes (prosocialistes et agressives) à travers tout le pays. En réalité, il avait pour espoir de redonner la gloire à la Chine et de dépasser les maîtres incontestés de l'industrie à l'époque, le Royaume-Uni (Angeloff, 2010). En effet, Mao souhaitait faire de la Chine la première puissance métallurgique du monde et ce, en un temps record.

Le Grand Bond a donc commencé en 1958 grâce à la combinaison de divers événements économiques et sociaux, dont le plus important a été la décentralisation industrielle du pays (Poulain, 1976). Cette politique était fondée sur une mobilisation intensive des ressources du secteur agricole vers les entreprises industrielles, principalement en termes de capital humain (Renard, 2018). Partout dans le pays, la population s'est activée au profit des grandes volontés économiques du nouveau dirigeant. Dans les régions agraires, les paysans étaient alors affairés à des travaux de construction de nouveaux centres industriels plutôt qu'à labourer leurs champs et dans les villes, nous pouvions constater le même type de chantiers ouvriers. Ceci a donc mis en route une migration paysanne forcée vers les villes pour subordonner les travailleurs urbains dans la construction de nouvelles usines et de centres métallurgiques (Angeloff, 2010).

Cette décentralisation industrielle a été renforcée par une radicalisation du principe de collectivisation évoqué précédemment et mis en place quelques années auparavant. En effet, le gouvernement a instauré la création de communes populaires qui ont optimisé le développement de l'industrie rurale. Concrètement, il s'agissait d'une version amplifiée des anciennes coopératives socialistes, qui sont alors devenues des « brigades de production ». Ces communes populaires opéraient indépendamment du gouvernement d'un point de vue financier, mais respectaient évidemment les idéologies et les directives du Parti (Angeloff, 2010). Ce processus social était bel et bien une conséquence directe et une mise en pratique de cette décentralisation née sous cette révolution ouvrière (Poulain, 1976).

Dès lors, nous avons pu observer durant ces années une hausse importante et rapide de la production. Cette période a rimé avec le développement accru de l'industrie en matière de technologie, de quantité de production, mais également de secteurs devenus experts dans leur domaine. La conséquence directe de ces déploiements manufacturiers a été le délaissement du milieu agricole. En effet, en voulant utiliser la main d'œuvre rurale pour étendre la force industrielle chinoise, le modèle agricole qui avait été jusqu'alors le socle économique du pays, s'est effondré par manque de moyens et de force humaine relayés sur les chantiers dédiés à la construction de nouvelles industries. En conséquence, les rêves exorbitants du PCC n'ont pas

pu être réalisés et le Grand Bond a été un échec cuisant en ce qui concerne le développement économique de la Chine (Poulain, 1976).

Durant les trois années qui ont suivi, la Chine a également fait face à des conditions climatiques catastrophiques qui ont accentué profondément le gouffre social qu'avait déjà créé la Grand Bond (Angeloff, 2010). Le pays était confronté à l'une des plus grandes famines des temps modernes et contemporains avec près de 20 à 30 millions de morts (Bergère et Fairbank, 1990 - Bergère, 1987). À ce moment-là, la Chine se retrouvait dans un véritable dilemme que l'auteur Poulain E. (1997, p. 714) a parfaitement résumé en deux questions, « Comment utiliser pleinement l'énorme potentiel productif que représente la paysannerie chinoise ? Comment développer une industrie qui profite directement et immédiatement à la majorité du peuple chinois : la paysannerie ? ».

1.3. La « Rectification »

Après 1960, le pays a dû tirer des leçons de l'échec du Grand bond et pourtant les avis divergeaient. Pour certains, un nouveau modèle économique essayant de combiner agriculture et industrie était une cause perdue. Selon d'autres, il aurait été préférable de revenir à un modèle plus classique et de laisser tomber complétement le secteur agricole au profit du milieu industriel. Cependant, d'autres protagonistes de Mao et lui-même pensaient le contraire. Selon eux, cet insuccès du Grand Bond aurait été causé par un non-aboutissement du projet. Pour cette deuxième catégorie de personnes, la politique n'avait pas été assez en profondeur et il aurait donc été nécessaire de repenser le développement de l'industrie cette fois-ci au profit de l'agriculture (Poulain, 1976).

Le gouvernement en place était convaincu que ce changement de modèle politique et économique devait prendre en compte les volontés de la classe ouvrière et paysanne. Cette transition ne pouvait se faire qu'à travers eux et grâce à cette main d'œuvre proliférante en Chine. Le pays devait utiliser ce capital humain en tant que force concurrentielle. La nécessité de transformer les rapports sociaux au sein même du peuple au travers des communes populaires était la clé pour permettre une organisation commune entre l'industrie et l'agriculture en Chine (Poulain, 1976). Cette phase de rectification devait donc son nom à toute la remise en question du gouvernement qu'a provoqué l'inefficacité du Grand Bond.

Au-delà de l'aspect plus technique de cet échec de la décollectivisation industrielle, la Chine se devait de remotiver sa population. Elle y est parvenue en dissolvant ces grandes communes populaires en plus petites unités de production. À travers cette logique, le gouvernement espérait faire renaître le peu d'ardeur de travail qu'il restait au sein de la paysannerie. Cette classe ouvrière avait perdu toute foi et le moindre espoir envers le gouvernement du Parti. Le régime en place perdait peu à peu cette force autoritaire qui primait jusqu'alors auprès de sa population. En termes de marchés, le pays a vu apparaître peu à peu en son sein de nouveaux entrants privés ainsi que des marchés plus libres. Certains paysans ont commencé à produire et

à cultiver leurs champs pour leurs propres comptes en créant de petites zones économiques entre les locaux des campagnes (Angeloff, 2010).

Le Parti s'est donc rendu compte qu'il était primordial de recentraliser l'agriculture au cœur du processus d'industrialisation du pays. Des études ont montré que le développement exclusif des industries n'offrait des bienfaits que sur de courtes périodes et au-delà de ces apports éphémères, il entravait également la rentabilité d'autres secteurs, l'agriculture étant la première concernée. Par ce mécanisme, nous entrions alors dans un cercle vicieux puisque l'impact négatif infligé au modèle agricole entraînait également un ralentissement dans la productivité des industries en Chine (Poulain, 1976).

C'est à ce moment précis que sont entrées en jeu les coopératives agricoles. Elles avaient permis d'améliorer la structure de travail dans les zones rurales et par conséquent, d'augmenter la productivité du travail dans ce milieu (Poulain, 1976). À travers ce biais de création d'organismes sociaux, cette hausse de la productivité a offert une opportunité d'acheter de nouvelles machines auprès d'industries chinoises. Mais il était également nécessaire de développer de nouveaux systèmes électriques et hydrauliques pour supporter le nouveau rythme agricole du pays. Grâce à la mécanisation du secteur agricole et à leurs nouveaux besoins en infrastructure, l'industrie s'est développée parallèlement et a donc travaillé dans un premier temps au service de l'agriculture (Poulain, 1976). C'est de cette manière plus contrôlée et combinant cette fois agriculture et industrie que le pays a réellement démarré son processus d'industrialisation.

1.4. La « Révolution Culturelle »

À la suite de cette remise en question, un nouveau choc a transcendé la Chine, la Révolution Culturelle. Selon les livres d'histoire, cette dernière a débuté dans les années 1965, soit 4 années après le début de cette phase de rectification, et a pris fin en 1969. Cependant, l'histoire officielle de la Chine, prônée par le pays, a affirmé que la fin de cette nouvelle révolution a eu lieu en même temps que la mort de son fondateur, Mao Zedong en 1979. Les conséquences de cette période ont été telles qu'il n'a pas été étonnant d'observer la véritable fin de cette révolution 10 après l'annonce officielle de la fin de ce mouvement (Angeloff, 2010).

Cette nouvelle offensive réformiste, engagée par Mao, avait deux objectifs majeurs : l'un d'ordre politique et le second de nature sociale. Le premier s'inscrivait dans une volonté de se reconstruire une forme de crédibilité dans le pays. Des pièces de théâtre et des articles de presse portant atteinte à l'intégrité de l'ancien président avaient été exposés au grand jour. Et le second quant à lui tentait de répondre à une hausse majeure de la population après le Grand Bond créant alors des problèmes de chômage, mais également une jeunesse intellectuelle en surnombre ne se retrouvant pas dans les logiques agraires omniprésentes en Chine après la Rectification (Angeloff, 2010).

Ces mouvements protestataires étaient pourtant nés d'une crevasse qui s'était créée entre les ambitions et les actions de Mao pour la Chine et le PCC. Grâce à une armée remplie de ces jeunes intellectuels délaissés, l'ancien président était parvenu à démanteler en 1966 le Parti qui l'avait remplacé. Grâce à de larges propagandes et du *Petit livre rouge*[2], il s'est entouré d'une communauté de fidèles et en 1968, a pris les rênes de différentes institutions du pays telles que les usines, les hôpitaux et les écoles. Cette nouvelle prise de pouvoir s'est déroulée dans le sang et la brutalité créant un réel chaos social chargé de peur, de dénonciation et de violence (Angeloff, 2010). Cette Révolution Culturelle a également impacté les structures de l'administration et des services publics, notamment dans l'éducation (Cabrillac, 2022).

Durant cette même période, Mao a décidé d'envoyer un grand nombre de jeunes citadins dans les campagnes pour réorganiser ces zones rurales. Mais les conséquences à long terme sur cette génération ont été désastreuses. Ils ont été confrontés à de nombreuses maladies en raison des conditions de vie austères, de la malnutrition, de la fatigue, des accidents de travail, etc. Ces jeunes se sont sentis abandonnés par leur dirigeant, comme s'ils avaient été le sacrifice de la Révolution Culturelle. Sur place, ils ont subi un rejet des locaux, qui les considéraient comme les favoris du Parti ou des privilégiés. Ces régions agricoles ont dès lors connu une accélération folle de leurs taux de violence en raison des conflits d'intégration (Angeloff, 2010).

L'ère maoïste a laissé un héritage amer au pays. Nous avons pu l'observer notamment dans l'enseignement et le recul de l'éducation chez les jeunes. En effet, bien que le nouveau Parti souhaitait utiliser l'éducation comme un réel moyen de moderniser la Chine, cela aura eu finalement l'effet inverse. Il est important de savoir qu'à l'époque seuls les membres du Parti pouvaient enseigner à l'université et qu'un contrôle poussé des matières enseignées était organisé par le gouvernement lui-même. Ce dernier s'était également lancé dans un long processus d'harmonisation de tout le système scolaire chinois ainsi que dans l'instauration d'un apprentissage obligatoire de la langue du *putonghua*[3]. Cette volonté linguistique restait dans la même optique d'unification du pays que prônait le président Mao Zedong (Angeloff, 2010).

En termes de chiffres, le nombre d'étudiants universitaires avait chuté drastiquement durant cette période. Le pays comptait près de 674 000 étudiants en 1965 pour 48 000 en 1970. Malgré la volonté de Mao de doper la production et le PIB du pays, les résultats étaient loin d'être ceux escomptés. En termes de poids national sur le PIB mondial, la Chine n'était passée que de 4,6 % à 4, 9 % entre 1952 et 1978. La pauvreté était restée très élevée en Chine après le passage du président Mao et ses nombreuses réformes économiques (Cabrillac, 2022).

[2] « Recueil d'aphorismes, extraits des œuvres du président Mao, publié au cours de la Révolution culturelle chinoise en 1965 « (Petit livre rouge, s.d.).

[3] « « Putonghua » signifie « langue commune ». Le putonghua est la langue nationale de la République populaire de Chine et est utilisée dans les écoles et les lieux de travail de tout le pays. Il est communément appelé mandarin standard. Bien qu'il existe encore de nombreuses variétés de chinois parlé en usage aujourd'hui, Putonghua est le lingua franca que les gens de toute la Chine utilisent pour communiquer entre eux. » (Meredith, 2021).

La population était alors prise d'un fort désespoir social alors que l'emprise de Mao continuait de se consolider au travers de sa force militaire et des multiples pressions mises sur les habitants du pays (Angeloff, 2010). Il est évident que la Chine a été marquée par un cadre hiérarchique très fermé et un manque total de démocratie durant cette période, qui a été maintenu à flot par un contrôle centralisé très puissant (Christensen et al., 2008). Le Chef de cette révolution s'est éteint en 1976 et son projet de révolution de la Chine s'en est allé avec lui (Angeloff, 2010).

2. Le début d'une nouvelle ère libéralisée

La perte de cette personnalité, presque considérée comme un dieu par certains Chinois, n'a évidemment pas été sans conséquence et une nouvelle vague de chaos social s'est installée dans le pays. Une série de grèves ouvrières se sont manifestées notamment dans les grandes villes et à nouveau, la Chine a recensé un grand nombre de décès. Cependant, l'entrée au pouvoir de Deng Xiaoping a considérablement redistribué les cartes des organismes politiques, et même s'il a maintenu un certain régime conservateur durant son règne, il a tout de même essayé d'apporter un assouplissement des règles et une once de libéralisme (Angeloff, 2010).

2.1. Vers un changement de régime politique

Lorsque Deng Xiaoping est monté au pouvoir en juin 1981, il rêvait de garder en place le Parti communiste tout en développant une croissance économique forte dans le pays. Ce double objectif avait pour volonté d'améliorer nettement les conditions de vie de la population chinoise (Renard, 2018). Pour parvenir à ses fins, il a mis en place une série de réformes progressives avec comme finalité, un projet, appelé « les Quatre Modernisations », qui était fondé sur l'agriculture, l'industrie, la défense nationale et les sciences et technologies (Angeloff, 2010).

Cependant, avant même la prise de pouvoir du président Xiaoping, un mouvement populaire commençait à naître depuis les années 1978, au travers du « Mur de la démocratie ». Quelques temps avant le décès de l'ancien chef d'État Mao, de nombreux journalistes avaient tenté de dénoncer les agissements et les erreurs du président Zedong en placardant des édits médiatiques sur ce fameux mur situé au pied du siège du PCC, à Xedan (L'Orient-Le Jour, 1998). Les valeurs clés de ce mouvement étaient donc la démocratie et le respect des droits de l'homme. Ce mur a été en quelques sortes la première vague d'actions démocrates dans le pays en faveur du nouveau futur dirigeant du pays, Deng Xiaoping (Angeloff, 2010).

Ce dernier a motivé le développement de ses nouvelles réformes politiques dans le pays au travers d'une volonté d'atteindre une économie de marché socialiste, mais également par une obstination de replacer la Chine dans la course des marchés internationaux. Il était tout à fait conscient du retard économique de son pays et en ayant jeté un coup d'œil aux pays voisins, notamment chez les pays européens et aux Etats-Unis, il pensait pouvoir suivre une voie similaire en développant les sciences, la technologie et la métallurgie en Chine (Christensen et al., 2008).

Au cœur de ce changement de régime, nous retrouvons l'achèvement de la décollectivisation agricole, l'augmentation des libertés dans le commerce, les services et l'industrie, mais également la création de zones économiques spéciales (ZES)[4]. Concernant le second point, le gouvernement n'opérait plus aucun contrôle sur les volumes de production des entreprises ou encore, sur les stratégies marketing utilisées. De plus, il encourageait même grandement le développement des compagnies privées, notamment dans l'artisanat, le commerce ou les petites industries. Sans compter que nous avons pu retrouver à partir de 1979 et 1980, une libéralisation du système de prix dans de nombreux secteurs (Angeloff, 2010). En effet, les autorités n'obligeaient plus aux producteurs et agriculteurs une planification stricte de leurs productions et ils ont même autorisé la fixation libre des prix, sauf pour certains produits[5]. D'autres réformes fiscales et financières ont permis une meilleure unification et libéralisation du pays et des marchés commerciaux (Cabrillac, 2022).

Outre cet aspect monétaire, les politiques chinoises favorisaient et renvoyaient davantage à l'ouverture aux nations étrangères telles que l'Europe, le Japon ou encore les Etats-Unis. C'est au travers de ce point que nous retrouvons la création de ces ZES (Angeloff, 2010). À terme, nous recensons 5 types majeurs d'entreprises en Chine :

- Les entreprises d'Etat (sous l'autorité des ministères centraux) ;
- Les entreprises collectives (sous l'autorité locale) ;
- Les entreprises à capitaux mixtes ou étrangers ;
- Les sociétés à capital 100 % étranger ;
- Les entreprises privées chinoises (Angeloff, 2010)

D'ailleurs, à partir de 1980, le pays a édifié différentes ZES[6] permettant de réduire les frais douaniers pour les sociétés étrangères. Cette stratégie créa alors un réel levier de motivation pour accueillir de nouveaux investisseurs. L'instauration de ces zones a fondamentalement bousculé et accéléré le processus de développement du pays. La Chine s'est accoutumée d'une hausse annuelle croissante de son PIB de 8 % entre 1979 et 1988 grâce aux ZES, mais également au travers de son entrée dans l'industrie manufacturière (Angeloff, 2010). Ces zones sont également appelées « *Ponts et fenêtres »* avec le reste du monde. Cette dénomination évoquait clairement le fait que le pays avait commencé son ouverture vers l'extérieur. C'est dans ces mêmes ZES, encore relativement contrôlées par le gouvernement, que l'Etat a mis en place ses nouvelles réformes dans un premier temps en guise de tests. Cela explique notamment l'avancée commerciale et économique plus poussée de ces régions vis-à-vis du reste du pays à cette époque (Cabrillac, 2022).

[4] « Les zones économiques spéciales (ZES sont des zones franches, à l'échelle d'un port, d'un quartier ou d'une ville, fonctionnant comme des enclaves économiques et fiscales […] un outil permettant l'implantation d'entreprises capitalistes dans des pays à économie dirigée, et plus particulièrement dans les villes côtières chinoises » (Geconfluences, 2021).
[5] Exemple : les céréales, le coton, le tabac et les produits pétroliers (Cabrillac, 2022).
[6] A Shenzhen, Zhuhai, Shantou, dans plusieurs parties de la province de Guangdong, à Xiamen et à Hainan.

2.2. *L'avènement du libéralisme économique*

Dans les années 90, ce pays d'Asie restait malgré tout à la traîne en dépit de tous les progrès fulgurants obtenus depuis l'arrivée de Deng Xiaoping (Angeloff, 2010). Cependant, les politiques de Mao avaient laissé des traces indélébiles en Chine et avaient presque coupé le pays du reste du monde d'un point de vue économique (Brandt et al., 2014 - Song et al., 2011). Et pourtant, cette même faiblesse d'absence sur les marchés a créé des opportunités majeures pour le pays et un effet d'expansion surprise considérable pour les autres nations du globe. Après une longue période de pauvreté et de privation, la population entrait dans un nouveau mouvement de consommation de masse permis par les nouvelles réformes économiques du pays favorables au développement du niveau de vie de la population, principalement dans les villes (Angeloff, 2010).

Par exemple, les achats de lave-linge, de réfrigérateurs, de télévisions ou encore d'appareils photo ont explosé durant cette période (Voir Annexe 1.1.) (Angeloff, 2010). En effet, la population chinoise connaissait une hausse manifeste de leurs conditions de vie en termes d'espace pour vivre, de qualité des logements et d'accès aux commodités. Les dépenses pour l'éducation, la santé ou les loisirs comprenaient également une ascension prometteuse. Concrètement, en 2007, un habitant possédait en moyenne 27,5 mètres carrés, pour à peine 7 mètres carrés quelques années auparavant (Cabrillac, 2022).

En outre, la Chine s'est ouverte très rapidement aux marchés mondiaux à partir des années 90 (Autor, Dorn et Hanson, 2021). En effet, durant cette période, la Chine s'était lancée dans une politique d'exportation massive à travers le monde (Autor, Dorn et Hanson, 2016). Pour y parvenir, le président Deng avait d'ailleurs organisé une expédition en 1992 dans les provinces du sud du pays, plus connue sous le nom de la « *Tournée du Sud »*[7] (Angeloff, 2010). Lors de cette dernière, Deng avait été exposé à une forte couverture médiatique encore jamais vue et avait prononcé de nombreux discours renforçant encore davantage le poids de ses nouvelles réformes auprès de la population chinoise (Zhao, 1993).

Au-delà de cette tournée nationale, la Chine avait par ailleurs mis en place de nouveaux contrats économiques avec différents pays et de nombreux investisseurs étrangers. En effet, nous avons observé une explosion des ZES entre 1991 et 2010 puisqu'elles sont passées de 20 à plus de 150 en 20 ans. De plus, la part d'investissements étrangers remplissait près de 4,2 % du PIB chinois en 2010 et la production chinoise en direction des marchés étrangers était allée de 2,3 % en 1991 à 18,8 % en 2013 (Voir Annexe 2.1.) (DataBank, 2023).

[7] Ce voyage avait pour but de montrer à tous le développement politique et économique qui s'opérait à grande vitesse dans le pays et notamment, dans les zones côtières. Plus subtilement, ce projet consistait aussi en un contrôle du développement des régions du sud du pays (Vogel, 2011).

Pour accélérer davantage son processus d'exportations massives, la Chine avait également démarré une politique de soutien aux entreprises étrangères en réduisant les contraintes gouvernementales. Cette dernière ciblait les firmes qui importaient des biens non finis de la Chine et qui après transformation, exportaient ces biens finaux. Cette stratégie a permis de renforcer les relations commerciales entre les pays et d'engager davantage la Chine dans un développement économique à travers le monde. Ce pays en pleine expansion a performé principalement dans le domaine du textile et manufacturier[8]. En effet, le territoire chinois a connu une croissance constante de ses exportations nationales de biens manufacturiers et une chute manifeste des exportations de matières premières à cette époque (Voir Annexe 2.2.) (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

Comme nous l'avons précisé, le secteur manufacturier était donc la figure de proue de la Chine et lui a offert le titre « *d'Usine du monde* » (Autor, Dorn et Hanson, 2021). En effet, l'industrie lourde était un secteur en pleine expansion à l'époque et à forte rentabilité économique. La volonté de développer ce milieu industriel est née de la prédominance d'économies socialistes planifiées sous l'ère de Mao. L'industrie lourde demandait une exploitation intensive de la main d'œuvre avec une politique de bas salaire et un large marché intérieur. Le pays possédait justement une masse de main-d'œuvre importante par rapport au reste du monde et qui travaillait notamment sous des salaires inférieurs à ceux qui figuraient en Europe ou aux Etats-Unis (Cabrillac, 2022).

Mais la Chine s'est également ouverte par la suite vers l'industrie légère qui englobait une série de biens de consommation destinés à l'exportation ainsi que dans l'industrie du textile. La mixité dans le type d'entreprises en Chine a joué un rôle prépondérant dans le développement de ces différents secteurs. Les sociétés d'Etat ont été largement soutenues par les autorités du pays au travers de privatisations sommaires ou par des introductions en bourse. Ces aides leur ont permis de se développer notamment dans le secteur de la production industrielle. Ce sont fondamentalement les entreprises à capitaux étrangers qui ont le plus formaté le secteur industriel, puisqu'elles représentaient près de 31 % de ce type de production en 2007. Ces nouvelles formes d'entreprises étrangères ont boosté le développement chinois vers les marchés étrangers et extérieurs au travers des secteurs du textile et des biens de consommation fabriqués pour de l'exportation (Cabrillac, 2022).

Cependant, la Chine a de nouveau délaissé son secteur agricole alors qu'en 1990, plus de 70% de la population vivait encore dans ces zones rurales. De plus, le gouvernement a mis l'accent sur la modernisation des zones côtières, au détriment des régions centrales et périphériques. Ce délaissement a entrainé une nouvelle migration naturelle et spontanée des ruraux vers les villes pour trouver davantage de travail (Angeloff, 2010). En nous basant sur l'annexe 2.3., nous observons d'ailleurs que ce phénomène migratoire a continué de se poursuivre après l'an 2000

[8] Nous aborderons ce point plus en profondeur dans les prochaines sections.

(Voir Annexe 2.3.) (Renard, 2018). Nous pouvons également recenser que le secteur primaire, l'agriculture notamment, a connu une baisse de sa part dans le PIB ainsi que de sa part dans l'emploi entre 1978 et 2007. A contrario, les secteurs secondaire et tertiaire étaient quant à eux en pleine expansion sur ces deux terrains, le PIB et l'emploi, durant cette même période (Voir Annexe 1.2.) (Cabrillac, 2022).

La Chine a su développer un véritable avantage concurrentiel dans le secteur manufacturier à partir de 1992, grâce à une offre de main-d'œuvre non qualifiée conséquente, bien supérieure à celle que connait le reste du monde. Le pays a pu exploiter cette force de travail pour développer sa force manufacturière grâce à un processus de migration intensive des travailleurs ruraux vers les grandes villes ainsi que sur le maintien du processus de décollectivisation de l'agriculture (Li et al., 2012). En réalité, la Chine disposait d'une quantité de main-d'œuvre bien plus importante par rapport à sa capacité de production et à son capital. En travaillant sur cette combinaison de faible capacité de production et de grandes quantités de main-d'œuvre non qualifiée, la Chine a pu rapidement proposer sur les marchés de grandes quantités de produits métallurgiques et textiles à des prix qui battaient toute concurrence (Wood, 1997 -Wood, 2018).

C'est donc principalement en raison de son faible coût de main-d'œuvre que la Chine a pu se développer considérablement dans ce domaine. Aucun autre pays n'était capable d'offrir des produits à des prix aussi faibles et avec une cadence de production aussi rapide (Renard, 2018). Par conséquent, elle est devenue experte dans la fabrication à forte intensité de main-d'œuvre et cette prouesse a été possible grâce à sa démographie très élevée (Autor, Dorn et Hanson, 2021). Par ce double mécanisme, la Chine a pu développer considérablement son modèle d'industrialisation pour assouvir les ambitions d'exportations massives du pays (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

2.3. L'entrée dans le WTO

En 2001, la Chine est officiellement entrée dans le WTO, aussi connu sous le nom de l'OMC[9] (Autor, Dorn et Hanson, 2016). Dans la continuité de son prédécesseur, le GATT[10], l'Organisation Mondiale du Commerce a été créée le 1er janvier 1995 afin d'étendre la régulation commerciale au secteur des services et de la propriété intellectuelle. Concrètement, cet organisme s'occupe de définir les règles commerciales qui prévalent entre les différents pays membres. Il a pour premier objectif d'améliorer les conditions de vie de la population mondiale, de respecter les droits des consommateurs et les objectifs sociaux et environnementaux des nations au travers de négociations commerciales. Ce sont les gouvernements des pays membres qui supervisent les différents accords de l'OMC et qui travaillent main dans la main afin de maintenir le plus possible la liberté du commerce

[9] Il s'agit de l'Organisation Mondiale du Commerce.
[10] Le GATT est l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce se focalisant principalement sur le commerce de marchandises.

international. Les pays membres doivent évidemment respecter les différents Accords de l'OMC et doivent également répondre d'une évaluation nationale sur base d'un rapport réalisé par le Secrétariat de l'OMC. Depuis 2016, cet organisme compte 164 membres et représente donc près de 98 % du commerce mondial (OMC, 2023).

Sans nul doute, cette nouvelle entrée a redistribué fondamentalement les cartes du commerce mondial puisque la Chine a dès lors bénéficié de meilleurs accès avec le reste du monde. En effet, auparavant, ce nouvel entrant sur le marché mondial devait respecter des normes et des quotas assez stricts, sans oublier que le Parti contrôlait une grande partie des commerces existants en interne dans le pays (Autor, Dorn et Hanson, 2016). Avec l'entrée dans le WTO, ces contrôles sont devenus interdits et ont rendu le commerce international bien plus accessible à la Chine. Par conséquent, ce pays d'Asie disposait d'une quantité d'entrants intermédiaires étrangers bien plus importante qu'auparavant. Cela lui a d'ailleurs permis d'augmenter son offre de biens d'exportations ainsi que sa valeur ajoutée nationale (Brandt et Morrow, 2013).

Cette entrée dans l'OMC a également accéléré les relations entre la Chine et les Etats-Unis et ce nouveau partenariat a eu une répercussion prédominante dans le développement de la puissance économique chinoise. En effet, précédemment, ces 2 pays ne disposaient pas de contrats de commerce de long terme étant donné que la Chine ne faisait pas partie de cet organisme international. Les importations américaines en provenance de la Chine étaient donc basées sur des taux tarifaires bien plus élevés que ceux utilisés avec leurs autres collègues de l'OMC (Pierce et Schott, 2016). Les tarifs fixés avec la Chine provenaient de la loi de Smoot-Hawley[11] de 1930 qui s'articulait autour des tarifs douaniers (The Editors of Encyclopaedia Britannica, 2022). Pour faciliter au mieux les échanges commerciaux entre les deux pays, un accord renouvelable annuellement a été imposé à partir de 1980. Ce dernier permettait d'offrir des taux tarifaires relativement constants et plus faibles et ces derniers devaient donc être décidés et prolongés chaque année[12](Pierce et Schott, 2016).

Cet état tarifaire instable, bien qu'il fût relativement constant au cours du temps, créait alors une situation d'insécurité pour le commerce internationale entre ces 2 pays, au point même d'en affecter le commerce américain (GAO, 1994). En effet, de nombreux investissements américains dans l'approvisionnement en marchandises en provenance de la Chine ont diminué en raison de cette incertitude permanente. Ces accords renouvelables entravaient la perspective de relations commerciales pérennes et rentables sur le long terme (Pierce et Schott, 2016). Mais les entreprises américaines n'étaient pas les seules à promouvoir cet avènement chinois puisque l'entrée de la Chine dans l'OMC a été grandement encouragée par l'UE (Inotai, 2013).

[11] Aussi connu sous le nom de Smoot-Hawley Tariff Act, cette législation américaine fondée le 17 juin 1930 élargit les droits de douanes d'importation des agents américains. Alors que cette loi devait apporter un soutien aux agricultures américains, elle a au contraire augmenté de presque 20% le prix des importations réduisant considérablement les exportations mondiales (The Editors of Encyclopaedia Britannica, 2022).
[12] Sous l'approbation du Congrès américain ainsi que du président du pays (Pierce et Schott, 2016).

Par ailleurs, à cette époque, certaines entreprises américaines avaient déjà perçu les enjeux commerciaux qui se développaient dans ce nouveau pays en pleine expansion. Ils soutenaient même l'idée que refuser de commercer avec la Chine ferait perdre un créneau commercial crucial à l'économie américaine. C'est pourquoi, en octobre 2000, à la suite de nombreuses négociations, le Congrès américain a accordé un nouveau statut à la Chine qui subviendrait après une éventuelle entrée dans l'OMC, lui offrant alors les mêmes conditions durables qu'avec les pays déjà entrés dans l'organisme. Cette éventualité s'est donc concrétisée en décembre 2001 avec l'entrée de la Chine dans cette organisation internationale (Pierce et Schott, 2016).

À partir de ce moment-là, depuis janvier 2002, la Chine a disposé de contrats commerciaux de long terme avec des taux tarifaires disposant des mêmes caractéristiques que les autres nations en relation avec les USA. Cette nouvelle disposition a permis de rassurer les nombreux investisseurs et entreprises américaines en commerce avec ce pays d'Asie, mais également de baisser les droits de douane américains sur les produits chinois (Pierce et Schott, 2016). Cet évènement a marqué un tournant décisif dans la libéralisation de l'économie chinoise.

2.4. La stabilisation du commerce en Chine

Après cette ascension sur les marchés mondiaux, et notamment dans sa proportion d'exportations à travers le monde, la Chine a connu une certaine stabilisation à partir de 2010. En effet, avec des exportations qui sont passées de 3,1 % en 1991 à 17,6 % en 2015 et par la suite, qui sont retombées à 14,2 % en 2018, nous pouvons supposer que la croissance économique du pays, basée sur un modèle d'exportations à l'international massif, prend alors une tournure descendante (Autor, Dorn et Hanson, 2021).

L'apparition de la crise financière de 2008 a ralenti considérablement l'ascension du commerce de la Chine et du monde entier. En effet, bien que le système bancaire chinois soit peu développé, ce qui a donc permis de réduire les impacts de cette crise dans le pays, le reste du monde a été foncièrement touché par ce choc. La Chine a été confrontée à des conséquences indirectes causées sur le commerce international et sur ses nombreux partenariats commerciaux avec les autres pays du monde plus impactés. Précisément, l'Europe et les Etats-Unis ont vu leurs entreprises exportatrices en grande difficulté financière et la Chine a alors perdu une part importante de ses clients. Afin de combler ces pertes et de travailler sur la soutenabilité financière du pays, le gouvernement s'est plutôt penché sur un plan de réhabilitation de l'économie et a dès lors mis de côté l'assouvissement des nouvelles réformes en termes d'investissements à l'étranger (Renard, 2018).

Au-delà de cet état financier critique à partir de 2008, il est important de recentrer l'héritage social et politique de la Chine comme point d'origine de ce basculement de la courbe de croissance économique chinoise. En effet, à partir des années 2000, les fortes inégalités sociales et le modèle d'exportations presque exclusif du pays ont engendré des tensions politiques et

sociales au sein même de la population. Ce phénomène de décélération du taux de croissance du PIB était cependant prévisible pour deux raisons principales (Renard, 2018).

Premièrement, rappelons-le, la Chine était un pays avec une économie dite « de retard » encore dans les années 70, et à partir de ce mouvement libéral, le pays était donc parvenu à rattraper ce retard à de nombreux points de vue, socialement, économiquement, technologiquement et commercialement (Renard, 2018). Le pays est, en quelques sortes, revenu sur les talons des autres pays du monde et a atteint cet état de réussite économique plus rapidement que les autres grâce à un effet dit de rattrapage (Bas et Suchecki, 1997). Mais, toutefois, la Chine ne dépassait pas ses concurrents, et au fur et à mesure qu'elle s'est positionnée au même stade économique que ses voisins, sa croissance a ralenti. Deuxièmement, la Chine a traîné une série de déséquilibres restés cachés en second plan derrière ces réformes économiques comme son niveau d'éducation, la qualification de sa main d'œuvre, le seuil de pauvreté, etc (Renard, 2018).

Afin d'amoindrir ces nouvelles inégalités, le nouveau président Xi Jinping a proposé d'instaurer une économie plus moderne en Chine à partir de 2013 au travers de nouvelles réformes en tentant une approche tournée vers l'éducation et non plus vers le développement exclusif de l'industrie lourde comme cela a été le cas durant les décennies précédentes. Il a misé également sur un changement dans la consommation et dans le développement technologique avec un régime de consommation plus poussé et une amélioration de l'expertise de la technologie chinoise et du type de production. Petit à petit, la politique nationale de production ne se focalisait plus uniquement autour de la quantité, mais optait plutôt pour une stratégie orientée qualité. Ces changements dans le système économique en Chine, d'un point de vue manufacturier et institutionnel, étaient également liés aux différents enjeux environnementaux et sociaux mondiaux du moment, et toujours présents actuellement (Renard, 2018).

Selon le nouveau dirigeant, ce modèle sera opératoire grâce à un doublement de la croissance en Chine, et dès aujourd'hui, nous pouvons observer une hausse de la consommation qui joue d'ailleurs un rôle crucial dans l'atteinte de cet objectif d'ascension du PIB dans le pays (Voir Annexe 2.4.) (Renard, 2018). Dans ce même objectif de développement moderne, les nouvelles réformes poussent le gouvernement à plutôt investir dans la technologie nationale et dans l'innovation sur son territoire, plutôt que de continuer à financer les technologies étrangères. En parallèle, le pays voit apparaître un nouveau projet « *d'industries émergeantes stratégiques* »[13] qui a pour but de rattraper le retard de la Chine en termes d'énergies renouvelables et de respect des normes environnementales. Le pays essaye donc de travailler sur le développement de ces secteurs afin de justement devancer les pays concurrents (Renard, 2018).

[13] Concrètement, le projet englobe une vingtaine d'entreprises spécialisées dans des domaines précis mais dans lesquels la Chine est pourtant en retard par rapport à d'autres pays. Ce projet cible donc les énergies nouvelles et l'environnement par exemple (Renard, 2018).

Chapitre 2 : Les grands dirigeants de la Chine et leurs modèles politiques

Après avoir retracé les grands instants politiques de la Chine durant ces 80 dernières années, il peut être utile de resituer les dirigeants qui ont marqué le pays. Entre autres, nous allons à nouveau nous pencher sur les trois plus grands meneurs politiques cités précédemment. Tous ont joué un rôle prépondérant dans le développement économique chinois et ont surtout été à la tête des principaux mouvements révolutionnaires du pays. Nous pouvons notamment retrouver Mao Zedong, Deng Xiaoping et le plus récent, Xi Jinping. Finalement, malgré leurs idéaux et orientations politiques complètement différents, voir même totalement opposés, ces trois puissants hommes ont gouverné, et gouverne encore pour le dernier, la Chine avec ferveur et force. Leur point commun a sans nul doute été leur volonté de pousser la Chine sur le podium du monde en termes de puissance économique.

1. Mao Zedong

Le premier dirigeant analysé est celui qui a sûrement laissé le plus longtemps son empreinte sur la Chine depuis les années 50. Mao Tse-tung, plus connu avec le nom de famille Zedong, est né le 26 décembre 1893 dans une famille agricole. Cette dernière a connu la richesse dans l'exploitation de céréales principalement. Dès son plus jeune âge, il a appris à travailler dans les champs, mais il a rapidement été révolté par l'autorité que lui imposait son père. Il a ensuite quitté sa famille pour aller étudier dans une région voisine et y a découvert une autre forme d'idéologie menée par un mouvement révolutionnaire. À la suite de ces évènements protestataires, Mao est rentré dans l'armée où il a renforcé son admiration pour les forces militaires. Par la suite, il s'est inscrit dans une école normale spécialisée dans l'histoire, la littérature et la philosophe chinoise afin de développer davantage son éducation. C'est notamment durant son cursus qu'il a fait ses premiers pas dans le monde politique en fondant différents organismes d'étudiants à orientation politique (Schram, 2022).

Dès 1920, il est nommé directeur dans une école primaire et a d'ailleurs développé les prémices de la Ligue de la jeunesse socialiste. À cette époque, il a également rencontré les fondateurs du PCC et s'est construit une réelle philosophie de vie marxiste. Petit à petit, en commençant par simplement assister aux conférences du Parti Communiste Chinois, il a intégré les coulisses de ce dernier. Il est déjà persuadé à l'époque que la révolution doit se concrétiser grâce à la paysannerie de son pays. Il a continué sa route dans l'armée qui s'engageait dans de nouveaux conflits avec la population paysanne et avec le Japon pour des raisons de divergences territoriales (Schram, 2022).

Mao Zedong a pris le pouvoir du Parti Communiste Chinois en 1937 et à la suite de cela, il est devenu le premier président de la République Populaire de Chine en 1949 jusqu'en 1959. Il a donc reçu ce titre de chef d'Etat du pays[14] (Angeloff, 2010). Sur base de ce fondement constitutionnel, nous pouvons évidemment mettre en avant l'idéologie marxiste et léniniste qui régnait dans ce pays à l'époque. En effet, la République Populaire de Chine, sous Mao Zedong, a répondu à un centralisme important qui sera finalement perçu comme une ère communiste profonde des années plus tard (Angeloff, 2010).

Comme nous l'avons précisé précédemment, le Parti s'occupait de la gouvernance de tout le pays, de l'administration publique, du secteur privé des entreprises, des usines, des hôpitaux ou encore du système éducatif au travers des universités et des écoles (Angeloff, 2010). Il est réellement important de comprendre que le Parti n'était pas juste une instance de contrôle, il régissait toute la logique interne du pays. Dans toutes les couches sociales et professionnelles du pays, des membres du Parti étaient placés minutieusement à des fins de subordination et d'emprise politiques. Il y avait là une réelle mission de propagande en faveur du Parti qui se dessinait. Le gouvernement promettait également des avantages sociaux aux habitants qui promouvaient et participaient à des évènements, entraient dans des groupes sociaux nationalistes tels que la ligue des jeunesses communistes, la Fédération des femmes ou encore la Fédération des syndicats (Beriro, 1991).

C'est dans cette même logique que Mao Zedong a développé sa réputation et est parvenu à se faire presque idolâtrer, de force ou par conviction, par son peuple. Un réel culte de la personnalité s'est installé en RPC grâce à une invasion massive d'affiches populaires nationalistes faisant des louanges au nouveau dirigeant Mao ainsi qu'à l'importance du modèle politique mené par le Parti dans le pays. Une énième vague de publicitaires a alors eu pour mission de comparer Mao Zedong à un soleil tout en scandant dans les rues des chants quasi-militaires le glorifiant de toute part. Il était évident que toute personne décidant de faire barrage au pouvoir et à la personnalité de Mao était évincée ou emmenée dans des camps de travail forcé. Le meneur de l'ère maoïste a su instaurer un sentiment d'appartenance dans la population au travers d'une propagande basée sur la peur et la violence. Sans équivoque, nous pourrions plutôt nommer ce ressenti populaire comme une croyance imposée et obligatoire plutôt qu'une conviction personnelle et spontanée (Angeloff, 2010).

La révolution qui a ouvert une première brèche dans son culte et qui a terni son image sans plus jamais s'arrêter restera sans aucun doute la Révolution Culturelle de 1965. Durant cette ultime quête d'une économie communiste forte en Chine, Mao a lancé alors une réelle offensive révolutionnaire en s'accompagnant de la génération de jeunes intellectuels se sentant délaissés par l'ère agraire chinoise, appelée aussi les Gardes rouges, de sa femme Jiang Qing qui a joué

[14] Dès 1954, le pays est devenu selon la Constitution « un état socialiste de dictature démocratique du peuple, dirigé par la classe ouvrière et fondé sur l'alliance des ouvriers et des paysans » (Angeloff, 2010).

un rôle d'épaule et de soutien idéologique très important pour le chef d'Etat ainsi que d'une force militaire puissante. Tel un raz-de-marée, Mao Zedong a essayé de réimposer sa puissance effritée depuis quelques années par des journaux politiques, des documents de presses ou des pièces de théâtre (Angeloff, 2010).

Dans un dernier regain de volonté d'emprise sur son pays d'origine, accompagné de son tempérament révolutionnaire, il a tenté de reprendre le pouvoir, mais n'est malheureusement pas parvenu à ses fins et il s'est éteint en 1976 (Angeloff, 2010). Malgré les nombreuses ruptures sociales et l'accentuation probante de la pauvreté dans le pays en raison de nombreux mouvements protestataires qui sont nés de la Révolution Culturelle, Mao a permis à la Chine de renouer avec une forme d'indépendance et a pu prouver au reste du monde que le pays était capable de gérer par lui-même ses ressources (Renard, 2018).

2. Deng Xiaoping

Le second grand dirigeant dont nous avons parlé dans notre précédente analyse historique était Deng Xiaoping, né en 1904. Il est l'ainé d'une riche famille agricole qui possédait des terres, il a réalisé ses études en France et a rapidement participé à des organisations communistes. Après ses études, il a intégré le Parti Communiste Chinois et a gravi rapidement les échelons hiérarchiques grâce à sa qualité de travail. Il a notamment occupé le poste de vice-Premier ministre et Secrétaire Général du PCC, respectivement en 1952 et 1954 (Angeloff, 2010). Lors de son avancée à différents hauts postes dans le Parti, il n'avait jamais vraiment manifesté son désaccord avec l'idéologie maoïste et les méthodes utilisées. Cependant, il a toujours montré ses inquiétudes quant à la montée de la pauvreté dans le pays à la suite du Grand Bond notamment. C'est durant le Révolution Culturelle qu'il s'est positionné contre le régime de Mao, et donc contre le président lui-même, ce qui lui a valu une condamnation (Davin, 2013).

Après quelques va-et-vient au sein du Parti, il a donc pris une position fixe en tant que nouveau chef d'Etat et est devenu le dirigeant de la Chine en 1978, soit dans les 2 années qui ont suivi le décès de Mao. Il a réussi à atteindre cette position grâce à son carnet d'adresses qu'il a su développer considérablement au cours de ces nombreuses années d'expérience au sein du Parti ou lors de ses missions militaires (Davin, 2013).

Durant sa gouvernance, le président Deng a toujours essayé de porter la Chine à son apogée en termes de développement commercial et économique ainsi que sur les marchés internationaux. Grâce à lui, la RPC a connu une hausse démesurée de sa croissance ainsi qu'une réelle transformation sociale en interne (Davin, 2013). Pour parvenir à ce statut, il a mené de nombreuses réformes économiques, mais ces dernières ont travaillé simultanément pour déconstruire l'ère maoïste qui était encore profondément ancrée dans le pays (Angeloff, 2010).

Au-delà de ce libéralisme naissant, ce grand homme de pouvoir, décrit par certains médias comme le leader suprême de la Chine, a voulu construire son règne et son modèle politique de manière beaucoup moins répressive et violente que son prédécesseur. Il a également prôné l'ouverture au reste du monde, notamment grâce à son expédition dans le Sud du pays en 1992 et à l'expansion de partenariats avec le reste du monde. Peu de temps après, le dirigeant Xiaoping est décédé à la suite nombreux problèmes de santé en 1997 (Angeloff, 2010).

Cet homme a marqué une génération entière au travers de ses multiples réformes économiques et de son travail acharné pour relancer la Chine. Mais son parcours ne repose pas uniquement sur des évènements glorieux puisqu'il a également connu des moments plus sombres comme le « Printemps de Pékin »[15]. Cette tragédie a compté parmi l'un des plus grands massacres de son règne puisque plus de 2 500 civiles ont été tués, sur ordre de Deng Xiaoping lui-même (Brizay, 2018). Il savait où il voulait mener le pays et rien n'aurait pu l'empêcher d'arriver à ses fins. Cette célèbre phrase a sans nul doute marqué et conditionné toute la ligne de conduite de son règne, « peu importe que le chat soit noir ou gris, pourvu qu'il attrape les souris » (Deng Xiaoping, 1961). Malgré la dureté de sa politique, il a offert un nouveau souffle à la Chine ainsi qu'une meilleure considération sur les marchés mondiaux.

3. Xi Jinping

Le troisième dirigeant que nous avons déjà brièvement évoqué à la fin de la section précédente est Xi Jinping, à savoir le président actuel de la Chine, au pouvoir depuis 2013. Malgré sa position récente en tant que dirigeant, il a déjà pu marquer l'histoire de la gouvernance chinoise par une approche politique bien plus moderne et prudente que ses prédécesseurs.

Xi Jinping a depuis tout petit eu un pied dans le monde politique puisque son père a été le vice-Premier ministre du pays. Il a donc grandi dans les privilèges du statut de ses parents qui ont bénéficié d'une vie aisée en tant que membres du gouvernement chinois. Cependant, il a également connu le travail et la vie à la campagne puisqu'en raison des discours parfois anti-gouvernementaux de son père envers Mao ou Deng lors de leurs règnes respectifs, lui et sa famille ont donc été contraint de retourner vivre et travailler en campagne pendant quelques années. Néanmoins, cette période lui aura permis de se développer un cercle d'amis et de futurs adeptes politiques important (Albert, 2023).

À partir de 1974, Xi Jinping est officiellement rentré dans le Parti en tant que secrétaire de branche dans un premier temps. En parallèle, il a entrepris des études universitaires en chimie et a continué de gravir les échelons dans l'épicentre du Parti en tant que vice-Premier ministre

[15] « Mouvement de revendication et de contestation chinois de 1978-1979. Il prit la forme d'une campagne spontanée d'affichage de dazibaos dans le quartier Xidan, à Pékin, et de l'afflux dans la capitale de « plaignants », malheureux venus de tout le pays pour faire appel aux dirigeants. Après une période de tolérance officielle, la répression s'abattit à l'automne 1979 sur les principaux contestataires » (Printemps de Pékin, s.d.).

et ensuite ministre de la Défense Nationale. En continuant sa progression en interne, il devient en 1999 gouverneur du Fujian, une province de Chine et il a commencé à développer un intérêt, et par la suite une inquiétude, pour l'environnement. Il a également mené des travaux et des mesures pour restructurer le modèle industriel d'autres provinces chinoises. Après avoir bénéficié de certains départs de membres du Parti hauts placés, il est devenu en 2008 le vice-président de la Chine. Ce poste lui a permis de se concentrer davantage sur les relations internationales qui existaient entre la Chine et le reste du monde. Le 14 mars 2013, il a acquis le statut de président du pays par l'Assemblée populaire de Chine (Albert, 2023).

Ses premières actions politiques ont porté sur la lutte contre la corruption. Ces opérations ont d'ailleurs permis de faire tomber des milliers de Chinois hauts placés dans le système. Son expertise dans les relations internationales acquise durant ces années en tant que vice-Premier ministre a renforcé davantage la position économique mondiale de la Chine, notamment dans l'occupation de territoires maritimes. Depuis qu'il est au pouvoir, il a bénéficié de nombreuses reconnaissances gouvernementales telles que le titre de « Grand Chef » et le Parti a même accordé à son règne la « Pensée Xi » (Albert, 2023).

Malgré sa grande prudence et son charisme plus effacé, Xi Jinping ne ménage pas ses ambitions quant à un futur puissant pour la Chine d'un point de vue économique. Au travers de cet objectif, il aspire à offrir à son peuple une qualité de vie profondément plus convenable que précédemment, accrochée à une économie moderne et durable. Faisant partie d'une jeunesse décrite comme gâchée par l'ère maoïste, il souhaite relever fondamentalement le pays après les derniers échecs politiques rencontrés. Mais ce nouveau dirigeant est bercé par le rêve d'une nouvelle Chine qui est pourtant dévorée par des inégalités sociales profondes, un passé nationaliste profondément communiste et une problématique environnementale inquiétante (Roux et Xiao-Planes, 2018).

Chapitre 3 : L'analyse de la situation économique en Chine

Les données les plus récentes de la banque mondiale (2023) nous indiquent que la Chine a rencontré un taux de croissance annuel de son PIB de 8,1 % en 2021. Ce taux a fortement varié d'année en année. En effet, comme nous l'avons expliqué précédemment, les différents climats politiques ont rendu assez instable la croissance économique du pays. En 1964 par exemple, durant le cœur de la Révolution Culturelle, la croissance du PIB a été de 18,2 %. Cependant, quelques années après, en 1967, la Chine a connu une décroissance de son économie de 5,8 %. À partir des années 90, cette variation s'est relativement linéarisée, même si la Chine a connu une baisse légèrement plus importante en 2020 en raison de la pandémie de la Covid-19 (Banque mondiale, s.d.). Il est évident que les composants de ce PIB ont également varié au cours du temps. Nous allons désormais analyser ces aspects économiques clés et les forces et faiblesses de l'économie en Chine.

1. Les forces et faiblesses de l'économie chinoise

La main-d'œuvre chinoise a souvent été une force et un tremplin économique pour le pays. En effet, en raison de la large population située en Chine, le pays a pu considérablement développer sa capacité de travail dans divers secteurs, comme nous l'avons déjà expliqué. Le recul des guerres après l'empire de Qing ainsi que la hausse de l'espérance de vie ont joué un rôle non-négligeable sur la hausse de la démographie du pays avant les années 50. Cependant, cette force a aussi été un sujet de controverse mondiale puisqu'elle a entraîné la politique de l'enfant unique mise en place sous le règne de Deng Xiaoping en 1979. Cette réforme des natalités a certes réduit la taille des ménages, mais elle a également occasionné des naissances cachées dans les campagnes, et le retour éprouvant des infanticides, surtout lors des naissances de sexe féminin. À la suite de cette politique, un nouveau problème démographique est apparu, à savoir le vieillissement de la population. En 2015, cette réforme a dès lors été abolie (Cabrillac, 2022).

Les salaires sont également un point important dans l'économie de la Chine. Bien que le revenu estimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) se positionne légèrement en dessous de 19 500 USD et place ainsi cette nation d'Asie à côté de pays comme le Mexique ou le Brésil, en tant que pays à revenu intermédiaire, il n'est pas très adéquat de se concentrer sur cet indicateur. En effet, il existe des nombreux contrastes entre les régions et les salaires des zones rurales ou urbaines. L'indicateur de Gini[16] indique un taux de 0,5 en 2007, ce qui évoque de fortes inégalités entre les populations paysannes et les habitants des villes ou des zones côtières. Cependant, le pays tente depuis 2010 de réduire ces inégalités salariales au travers d'un élargissement de la couverture sociale, mais cela reste très insuffisant (Cabrillac, 2022).

Il est également important d'explorer les différents pôles des ressources naturelles du pays. Malgré la présence massive des terres agricoles sur la superficie de la Chine, le pays compte près de 32 % de terres non-cultivables sur l'ensemble de son territoire. L'agriculture se développe seulement sur 120 millions d'hectares en 2020, alors que le pays a une superficie nationale de 960 millions d'hectares. Cette surface cultivable est bien inférieure aux terres agricoles de l'Inde, de la Russie ou même des USA. Les zones cultivables chinoises ne représentent que 7 % des terres agricoles mondiales, mais doivent pourtant nourrir près d'un cinquième de la population du globe (Cabrillac, 2022)

De plus, l'urbanisation et l'industrialisation intensives de ces dernières années n'ont fait que diminuer les terres arables disponibles, en créant notamment de l'érosion et des inondations. En termes d'espaces forestiers, la Chine ne dispose pas non plus d'un avantage fort par rapport au reste du monde. Les zones vertes comme les prairies pour du bétail sont également restreintes en raison de leurs mauvaises localisations dans les montagnes (Cabrillac, 2022).

[16] « L'indice de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé » (Indice de Gini / Coefficient de Gini, 2020).

En termes de ressources énergétiques et minières, la Chine a un peu plus de chance. En effet, elle détient près de 10 % des réserves de charbon du monde, soit 1 100 milliards de tonnes. Sa production d'énergies fossiles dépasse toute concurrence, et le pays est le numéro un devant les Etats-Unis à ce niveau. Cependant, le développement de la concurrence pétrolière s'est accéléré dans les années 1970 et la Chine a petit à petit diminué sa production et est même devenue importatrice en 2008. Elle a aussi développé un grand réseau de gazoducs[17] en 2001 ce qui lui a permis d'accroître sa production de gaz naturel à 70 milliards de mètres cube en 2008. Au-delà de ces énergies fossiles, la Chine gagne également du terrain avec l'hydroélectricité puisque qu'elle en a produit 170 GW en 2008 et se positionne en tant que deuxième pays producteur de cette énergie au monde. La production d'énergie du pays a donc connu une hausse fulgurante jusqu'en 2008, sauf pour le pétrole (Voir Annexe 1.3.) (Cabrillac, 2022).

2. Les secteurs de commerce forts de l'économie en Chine

Bien que le pays soit assez restreint en terres cultivables, le Chine reste un acteur mondial principal dans la culture de blé et de riz. En effet, elle représente presque 20 % de la production mondiale de blé et 30 % de celle de riz. Du point de vue des productions végétales, la Chine se démarque également dans celles de soja et de fruits où elle se place en première position mondialement. Ce pays garde évidemment une place commerciale majeure dans les cultures de thé et de canne à sucre. Dans ces différents secteurs agricoles, depuis 1978 jusqu'à aujourd'hui, la Chine a su développer considérablement ses quantités de production (Voir Annexe 1.4.) (Cabrillac, 2022). Elle a également étendu son réseau de production agricole dans l'élevage, la sylviculture[18] et la pêche. Mais les cultures agricoles conservent leur part dominante de la production agronomique nationale pour 57 % en 2018 (Voir Annexe 1.5.) (Cabrillac, 2022).

L'industrie est évidemment la figure de proue de la Chine. En effet, le secteur secondaire[19] s'est considérablement développé à la suite de l'ère maoïste, que ce soit dans l'industrie lourde ou légère. En effet, même si le secteur manufacturier connait un ralentissement depuis quelques années[20], il représente encore 27 % du PIB en 2021 et plus de 30 % en matière d'industrie mondiale. La Chine est devenue le premier producteur d'acier dans le monde avec une part de marché avoisinant les 54 %, mais elle bat également tous les records dans la fabrication d'aluminium, d'engrais azotés, d'acide sulfurique ou encore de papiers et cartons. Au-delà du domaine de l'industrie lourde, le pays s'est considérablement déployé dans la production de masse de biens de consommation issus de l'industrie légère. C'est notamment dans le textile et l'habillement que la Chine tire son épingle du jeu puisqu'elle est la première productrice et exportatrice de vêtements et de chaussures dans le monde (Cabrillac, 2022).

[17] « Canalisation à très longue distance de gaz naturel ou manufacturé » (Gazoduc, s.d.)
[18] « Ensemble des techniques permettant la création et l'exploitation rationnelle des forêts tout en assurant leur conservation et leur régénération » (Sylviculture, s.d.).
[19] « Le secteur secondaire regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction) » (Insee, 2020).
[20] Pour rappel, stagnation de l'économie chinoise depuis le début des années 2000.

Ce grand pays d'Asie est généralement connu pour ses nombreux sites de production d'équipements téléphoniques et électroniques et comme le siège de la construction automobile. Dans un premier temps, pour le domaine électronique, la stratégie chinoise a été de rebondir directement à l'émergence des téléphones fixes et par la suite, des portables (téléphones et ordinateurs). Ce choix lui a permis d'atteindre une production de 200 millions de PC en 2019. Sur le marché automobile, alors que la Chine ne comptait encore que 2 millions de véhicules en 2000, elle propose désormais une production de 26 millions d'appareils grâce aux nombreux partenariats édifiés avec de grands constructeurs étrangers[21] (Cabrillac, 2022).

Enfin, le quatrième secteur animant depuis peu l'économie de la Chine est le secteur tertiaire[22]. Depuis les années 2000, le pays a dû augmenter considérablement sa capacité énergétique en multipliant leur production d'électricité par 11 entre 1990 et 2021. Sur cette même période, le pays a étayé son secteur de la mobilité au travers de l'élargissement de leurs services ferroviaires et maritimes. Pour donner un ordre d'idée, la Chine compte en son sein huit des dix plus grands ports commerciaux du monde (Cabrillac, 2022).

3. Les exemples de constructions chinoises dédiées au commerce

Ce pays est devenu une puissance mondiale en développant son modèle de production à grande échelle et d'exportations massives. Grâce à ces gains multiples, la Chine a continué son extension industrielle et la construction rapide de nouvelles villes et de nouveaux sites de production en sont notamment la preuve. Pour mettre une image sur cette croissance rocambolesque du milieu industriel depuis les années 70 et de la structure des villes, nous pouvons observer plusieurs zones du pays qui se sont formellement étendues durant ces dernières années (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

Si nous commençons par la ville de Pékin, nous pouvons dans un premier temps facilement relier le processus de développement industriel avec celui de croissance urbaine. La ville de Pékin est d'ailleurs un très bon exemple de cette montée en puissance des mégalopoles. Entre 1975 et 2000, le taux de croissance de la population en ville à Pékin était proche de 96 %. Ce phénomène a été rendu possible en raison des nombreux exodes ruraux, expliqués précédemment, qu'a connu le pays au cours des dernières décennies. Les nombreux migrants agricoles se sont donc relocalisés dans une multitude de secteurs différents tels que la restauration, la construction, la vente, etc. Cet assaut de nouvelle population a donc forcé la ville à s'agrandir considérablement pour permettre la construction de nouveaux logements, mais également de nouveaux espaces industriels (Rouleau-Berger, 2007).

[21] Nous approfondirons ce point dans la Partie III – Chapitre 6 de ce mémoire.

[22] « Secteur comprenant toutes les activités (commerces, administration, services) qui ne produisent pas directement des biens de consommation » (Secteur tertiaire, s.d.).

Cet agrandissement se faisant, toujours dans une optique de hausse de la rentabilité, Pékin a également dû revoir sa mobilité urbaine pour permettre à tout un chacun de se rendre rapidement au travail. Sous cette réflexion de mobilité, la ville de Pékin a développé un réseau routier de sept périphériques. En effet, la ville est découpée par des boulevards [23] dédiés aux automobilistes qui rejoignent les quatre coins de la ville. Ces différents axes routiers n'ont évidemment pas été construits au même moment (Voir Annexe 3.1.) (Tourisme de Beijing, 2012).

Une seconde mégalopole née grâce aux nombreuses réformes économiques depuis les années 70 est la ville de Shangaï. Comme pour Pékin, elle connait un taux d'accroissement de la population élevé proche de 50 % entre 1975 et 2000 alors qu'il est redescendu à 36 % après les années 2000. Pour les mêmes raisons de pression migratoire paysanne et de développement industriel de la ville, Shangaï s'est transformée au cours du temps et a construit elle aussi de nombreux logements et buildings commerciaux (Rouleau-Berger, 2007). Mais en réalité, cette démesure de hauteur et de gratte-ciel démontre la nouvelle puissance commerciale de cette ville, mais également la pression démographique qui y prolifère dangereusement (Express.be, 2017).

Un troisième site qui représente parfaitement l'émergence rapide de la Chine et son développement dans le secteur manufacturier est sans nul doute le site d'usines d'exportations de Guangzhou. Cette ville située près d'une rivière est devenue un point commercial important pour la Chine. C'est notamment dans ce nouveau centre urbain qu'a été mis en place une des premières ZES. Ses accès maritimes et ferroviaires lui apportent également des facilités commerciales importantes et ont permis de développer aisément de nombreux sites manufacturiers. Au-delà des usines de production même, la ville recense également un nombre important de marchés de gros offrant divers produits[24] (Gong-fu et Kuo, 2022). À Guangzhou, nous pouvons retrouver des sites de production de groupes connus tels que Toyota, Honda ou encore Coca-Cola (Dun&bradstreet, 2023). Mais si certaines marques, notamment Shein, ne produisent pas officiellement leurs produits directement dans cette ville[25], elles les exportent de ces usines, sous des contrats peu transparents avec les producteurs locaux et les propriétaires des usines (Public Eye, 2021).

La ville de Guangzhou n'est pas le seul épicentre manufacturier du pays. À la suite du lancement de ZES en Chine, le pays a vu naître une série de *clusters* industriels à divers endroits. Nous pouvons notamment citer le Park Xingwang à Pékin, le centre automobile de Tianjin ou encore le foyer de fabrication de chaussures de Dongguan. La naissance de ces usines a également été possible grâce au soutien de grandes multinationales comme Nokia pour le Park Xingwang par exemple (Renard, 2018).

[23] Pour de plus amples éxplications concernant les sept périphériques, voir Annexe 4.1.
[24] Vêtements, sacs à main, paires de chaussures, appareils électroniques… (Gong-fu et Kuo, 2022).
[25] Ces lieux de production où se fournissent ces marques ne portent généralement pas leurs noms. Les preuves formelles et légales démontrant leurs liens sont donc difficile à dénicher (Public Eye, 2021).

PARTIE II : L'impact de l'essor commercial de la Chine sur les économies des Etats-Unis et de l'Europe

Durant cette deuxième section, nous nous attarderons dans un premier temps sur le cas des Etats-Unis afin de mettre en avant les multiples effets qu'a eus l'essor commercial de la Chine sur l'économie américaine. Dans l'objectif de mieux comprendre les différences réactionnelles majeures avec la Belgique[26], il reste primordial de disposer d'une base d'analyse comparable avec d'autres pays. À savoir, ces recherches autour de l'innovation, mais aussi autour d'autres aspects économiques tels que le marché de l'emploi ou encore la mobilité de localisation des entreprises, ont déjà été grandement menées aux Etats-Unis. En retraçant les principales réactions économiques américaines après l'entrée de la Chine sur les marchés mondiaux, nous obtiendrons donc un socle de comparaison relativement fiable. Ceci nous permettra alors d'appréhender plus exactement l'ampleur et l'orientation de ces mêmes effets en Belgique.

Au-delà des Etats-Unis, l'Europe semble également être un point d'analyse intéressant puisque la Belgique est l'une de ses membres actifs. Cette dernière fait d'ailleurs partie des piliers de cette union de pays. En effectuant une analyse qualitative similaire à celle pratiquée sur les Etats-Unis, nous disposerons de deux points de comparaison forts et pertinents. Le premier fondé sur une expertise d'études préalables et le second reprenant une forme de familiarité avec notre pays d'analyse, la Belgique.

Chapitre 4 : Le cas des Etats-Unis

À l'heure actuelle, les Etats-Unis et la Chine sont souvent décrits comme des pays rivaux d'un point de vue commercial et économique, mais également dans leurs statuts politiques ou en termes de forces militaires. Pourtant, ces deux grandes nations, se chevauchant par ailleurs sur le podium des puissances économiques et militaires mondiales actuelles, sont indéniablement liées quoiqu'elles puissent décider politiquement, économiquement ou encore militairement. En effet, qu'importe la nature et l'ampleur de leurs actions, la nation rivale en sera impactée, positivement ou négativement. C'est notamment le sujet du premier point de cette seconde partie.

1. Les relations commerciales sino-américaines

Depuis des décennies, il existe bel et bien une rivalité forte entre les Etats-Unis et la Chine, un mélange d'admiration, de méfiance, de peur de la part des deux parties. Ces deux nations envient à l'autre ce qu'elles n'ont pas. L'une possède la modernité, la liberté, une force économique et une position suprême en tant qu'épicentre des plus grands bureaux et entreprises d'affaires du monde (Vermander, 2003). Elle pourrait offrir l'investissement et les compétences techniques dont la Chine a besoin pour continuer son développement économique (Uterwedde,

[26] Nous aborderons précisément ce sujet dans la Partie III de ce mémoire.

2021). La seconde possède un nouveau marché prometteur, une abondance de main-d'œuvre, un pôle économique sur le continent asiatique et un modèle de production intensive attrayant par les firmes américaines les plus conséquentes (Vermander, 2003).

Les Etats-Unis envient les produits manufacturés que la Chine propose à des prix défiant toute concurrence (Uterwedde, 2021). Cette jalousie persistante exerce une pression sur les relations économiques entre les deux pays rendant leurs échanges complexes, délicats et minutieusement calculés. Cette compétition n'a cessé de s'accroitre depuis les années 90 puisque les Etats-Unis, leader économique, militaire et technologique incontesté à l'époque, voient ce pays du continent voisin obtenir des taux de croissance exceptionnel en un temps record (Vermander, 2003).

Si nous retournons quelques décennies en arrière, lors du régime de Deng Xiaoping, la Chine et les Etats-Unis avaient établi des liens diplomatiques un tant soit peu plus dogmatiques après des années de conflits durant la Guerre Froide[27] (Vermander, 2003). Malgré tout, il restait un point de désaccord entre les deux nations : Taïwan. En effet, cette île a été au cœur de nombreux différents territoriaux depuis de nombreuses années entre la Japon et la Chine[28], entre les différents partis politiques chinois[29] et entre la Chine et les USA[30] également (Vermander, 2003).

L'Etat américain a d'une certaine manière toujours soutenu l'indépendance de Taïwan en tant qu'archipel en dépit de ses relations commerciales et ses nouveaux accords obligataires avec le gouvernement chinois. Notamment, en 1982, les Etats-Unis avaient affirmé un soutien militaire à l'île de Taïwan au travers d'un communiqué. Ceci avait naturellement contrarié très fortement le gouvernement de la RPC et ce dernier avait donc contraint le siège américain de faire marche arrière en déclarant sa non-implication dans ce conflit. Cependant, le parti américain n'a jamais maintenu ses promesses envers la Chine au sujet de Taïwan et a même continué de garantir la sécurité de l'île (Vermander, 2003). Cette question épineuse reste à l'heure actuelle encore très sensible et relève d'une délicatesse politique et diplomatique indéniable.

[27] « Longue période qui va de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la chute du mur de Berlin (1989). Conflit larvé, marqué par une rivalité et un affrontement sans pour autant mener à une guerre générale. Deux camps, chacun dirigé par une superpuissance, s'affrontaient : L'Ouest, dirigé par les États-Unis. On y retrouvait la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, le Canada, l'Australie et le Japon. […] L'Est, dirigé par l'Union des républiques socialistes soviétiques. On y retrouvait la plupart des pays d'Europe de l'Est, la Chine, la Corée du Nord, le Vietnam et Cuba » (Lacroix, s.d.).

[28] En 1895, au travers du traité de Shimonoseki, le Japon possédait Taïwan. Il existe donc un passif territorial avec cette île, la Chine et le Japon. Par la suite, la Chine a repris Taïwan au Japon par le biais de guerres militaires. Depuis ces épisodes conflictuels, le Japon a toujours soutenu l'île et notamment sa volonté d'indépendance face à la RPC (Cabestan et Vermander, 2005).

[29] Lors de la prise du pouvoir par Mao Zedong, les partisans de l'ancien parti (soutenant la République de Chine) se sont réfugiés sur l'île de Taïwan. Ce territoire devient alors un lieu de réfugiés politiques qui s'opposent alors à la RPC et son accès devient interdit. Cependant, la RPC revendique son autorité sur Taïwan, mais les habitants eux souhaitent garder leur indépendance (A.F.P., 2022).

[30] Les Etats-Unis ont toujours soutenu Taïwan et sa position de l'île contre cette nouvelle Chine communiste et l'Union soviétique (A.F.P., 2022).

Outre la revendication territoriale taïwanaise, le respect des droits de l'homme et des accords commerciaux, l'espionnage politique, militaire et technologique ou encore l'existence d'une coopération entre les deux nations sont d'autres sujets qui animent des débats entre les deux pays. Cependant, bien qu'il existe de nombreux points de discorde et de divergence sino-américaines, à partir de 2001, la Chine et les Etats-Unis ont pu développer des dialogues progressistes et coopératifs ne relevant donc plus d'une compétition commerciale et militaire sans fin. Évidemment, cette idée d'étouffer leur animosité respective n'était pas née uniquement d'un pur sentiment de sympathie. Les deux nations étaient tout à fait conscientes du poids économique et militaire que chacune représentait l'une pour l'autre. Aucune ne souhaitait d'une guerre ou de conflits inutiles, encore aujourd'hui d'ailleurs (Vermander, 2003).

Par ailleurs, comme évoqué précédemment, l'entrée de la Chine dans l'OMC a complètement redistribué les cartes des relations commerciales qui prévalaient entre les différents pays du globe. Mais au-delà des échanges sur les marchés internationaux, le commerce entre les Etats-Unis et Chine s'est vu également se modifier. Cette nouvelle admission en 2001 a permis de stabiliser et de sécuriser les rapports entre les deux nations et surtout de réduire les frais de douane pour l'importation et l'exportation de produits (Pierce et Schott, 2016). La Chine a dès lors pu bénéficier des mêmes facilités d'accès au commerce international, européen et américain que les autres pays de l'OMC. Cela lui a d'ailleurs permis de conquérir de nouveaux marchés et notamment, de s'emparer d'un monopole commercial en termes de programme d'exportations massives (Brandt et Morrow, 2013)**.**

En dépit des nombreuses opportunités qu'a produits cette entrée dans l'organisation mondiale du commerce pour les deux pays, cet avènement a également apporté son lot d'effets négatifs sur l'économie aux Etats-Unis en termes d'emploi, de délocalisation d'entreprises américaines issues des secteurs de l'industrie lourde et légère, ou dans certains cas plus malheureux des fermetures définitives (Autor, Dorn et Hanson, 2016). Des études ont également montré des impacts néfastes pour l'innovation américaine (Autor et al., 2020).

2. Les principales réactions économiques des marchés américains

Malgré les relations parfois austères et complexes qui règnent entre ces deux pays, ils ont néanmoins réussi à instaurer des accords commerciaux précieux. La Chine et les Etats-Unis échangent commercialement à bien des niveaux et ces partenariats se sont développés considérablement depuis le début des années 90. En termes d'échanges commerciaux, cette hausse de la pression concurrentielle a engendré une croissance fulgurante des importations américaines en provenance de la Chine entre 1991 et 2007. Concrètement, la valeur des importations annuelles des Etats-Unis a augmenté de 1,15 % durant cette période (Autor, Dorn et Hanson, 2013).

Néanmoins, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, l'essor commercial de la Chine et son ouverture au reste du monde ont engendré certains impacts économiques défavorables sur les marchés américains du travail et des produits. Ces derniers ont été accentués par deux grands facteurs : l'immobilité des travailleurs moins qualifiés et la hausse de la concurrence sur le marché des produits américains. Ensemble, ces points ont négativement modifié le secteur de l'emploi et le type d'entreprises localisées dans le pays (Autor, Dorn et Hanson, 2016). En outre, ces deux aspects sont fortement liés l'un à l'autre, et ils vont chacun à leur tour s'alimenter et accentuer respectivement les déficits sur ces deux marchés.

2.1. Le marché du travail

Concernant le premier point, le marché du travail américain connait une forme d'immobilité des travailleurs résultant d'un processus lent et relativement complexe en interne. Ce phénomène s'est observé principalement pour les travailleurs les moins qualifiés. En effet, selon une étude d'Autor et al. (2016) réalisées aux Etats-Unis sur l'impact de la pression concurrentielle chinoise dans les différentes zones géographiques du pays, les travailleurs n'ayant pas réalisé d'études supérieures étaient manifestement plus impactés que ceux disposant d'un diplôme et étaient même sujets à des risques de chômage plus conséquents que la deuxième catégorie (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

En effet, ils disposaient de moins d'opportunités pour changer d'employeur, étant donné que la situation était identique dans tout le secteur où ils étaient effectifs, ou pour se réorienter professionnellement ne possédant pas de qualifications suffisantes. Par opposition, dans les zones comptant un plus grand niveau intellectuel, des effets d'émigration et de relocalisation professionnelle plus intenses se sont fait ressentir. L'immobilité des travailleurs moins qualifiés est dès lors devenue autant une cause qu'une conséquence dans ce cas (Autor, Dorn et Hanson, 2021).

Évidemment, cet effet sur l'emploi n'a pas été similaire dans toutes les régions du pays. Certaines zones ont été significativement plus touchées que d'autres en fonction de leurs secteurs d'activité respectifs. La concurrence chinoise aux Etats-Unis est survenue principalement dans le secteur manufacturier ainsi que dans l'industrie lourde et légère de manière plus générale. Pour ce pays, ces domaines d'activités étaient principalement fonctionnels dans le Tennessee ou l'Alabama par exemple. Dans ces deux régions, le taux d'exposition au commerce chinois a été bien supérieur à celui des autres zones nationales et ces régions manufacturières ont dès lors connu un taux de chômage plus élevé ainsi qu'une baisse de la population en âge de travailler[31]. Cette diminution a été significativement plus importante dans l'ensemble du secteur de la manufacture américaine (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

[31] Nous apporterons quelques précisions sur ce point à la fin de ce point relatif au marché du travail.

Une question reste néanmoins primordiale, les Etats-Unis ont-ils connu une chute manifeste de leur taux d'emploi national depuis la fin des années 90 ou était-ce seulement relatif aux régions les plus exposées ? Dans une première étude d'Autor et al. (2016), la baisse de l'emploi national total entre 1999 et 2011 ne comptabilisait que 10 % de part liée à la concurrence commerciale chinoise. Selon une seconde étude d'Autor et al. (2021), le taux d'emploi national américain n'a fondamentalement pas diminué entre 2001 et 2019 car il y a eu un effet de répartition de l'emploi au cours de cette période entre les zones manufacturières du Sud et du Mi-d'Ouest et celles côtière au Nord-Est et à l'Ouest du pays. Néanmoins, ces économistes ont maintenu que les régions spécialisées dans la manufacture ont observé une croissance de leur taux d'emploi relativement plus faible. Malgré les conclusions économiques des auteurs, l'impact sur le marché du travail dans ces zones manufacturières reste non-négligeable et a perduré des années après l'émergence commerciale de la Chine (Autor, Dorn et Hanson, 2021).

À ces dimensions nationales et régionales relatives au chômage, s'ajoute un effet réducteur sur les salaires. En raison de la hausse importante des importations en provenance de la Chine, les salaires moyens locaux américains ont baissé, notamment pour les travailleurs à faible revenu. En outre, cet effet a pu être constaté dans l'ensemble des secteurs commerciaux du pays, et non pas uniquement dans celui de la manufacture (Autor, Dorn et Hanson, 2013). Ce phénomène est apparu en raison des liens d'entrées et de sorties qui résidaient entre les différents échelons des chaînes d'approvisionnement américaines. En effet, le commerce interzone a amplifié ces effets nationaux puisque même si certaines régions ne possédaient pas d'usines manufacturières, et étaient donc moins sensibles aux baisses de salaire liées aux importations chinoises, le fait de commercer avec une zone impactée a indéniablement eu des effets sur les salaires de ces mêmes régions (Autor, Dorn et Hanson, 2021).

Par conséquent, cette diminution salariale a touché l'ensemble des secteurs d'activité américains et a par la suite engendré d'autres réductions de revenus dans d'autres régions voisines à la suite de ce même effet de contagion régional. Cette boucle intersectorielle a alors créé un diminution cyclique des salaires dans le pays. À cela, s'est ajoutée une baisse des dépenses pour les biens et les services nationaux impactant dès lors l'ensemble de l'économie américaine en termes de consommation et d'investissements (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

Outre l'apparition d'une accélération du chômage dans certaines zones et d'une baisse des salaires dans l'ensemble des Etats-Unis, le pays a observé une hausse importante de la demande d'aide sociale et des transferts gouvernementaux. En effet, en raison de la pression à la baisse sur les revenus, les ménages disposaient alors de moins de moyens pour vivre (Autor, Dorn et Hanson, 2013). De nombreuses personnes ont donc souhaité accéder plus rapidement à la retraite en raison des pertes d'emploi soudaines et quantitatives dans ces secteurs et de l'immobilité des travailleurs. De plus, pour les mêmes raisons, l'Etat a recensé plus d'invalidité au sein de sa population active principalement dans les régions à caractère manufacturier. La

conséquence directe de ces phénomènes a été la diminution de la population américaine en âge de travailler (Autor, Dorn et Hanson, 2016). Cependant, le pays n'a pas noté une hausse plus manifeste des dépenses gouvernementales ou de soutien social émis par le gouvernement pour donner suite à cette situation (Autor, Dorn et Hanson, 2021).

2.2. Le marché des produits

Le second aspect est donc relatif aux mouvements des entreprises dans le pays lorsqu'elles sont sujettes à un haut taux d'exposition concurrentielle. Lorsque nous utilisons le terme « mouvement », nous entendons faire référence aux phénomènes de restructuration, de fermeture, de relocalisation, de spécialisation de l'activité ou de réorientation sectorielle au sein des entreprises concernées (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

Il est important de préciser également que la position des entreprises, tout secteur confondu, a joué un rôle prépondérant dans la définition de l'ampleur et de la direction des effets engendrés par l'essor commercial de la Chine. Effectivement, cette extension du commerce chinois a entraîné deux types de chocs sur les entreprises américaines : l'un avec une dimension horizontale et le second avec une dimension verticale (Aghion et al., 2021).

La première perspective se concentrait sur les firmes en concurrence directe avec la Chine qui vendaient des produits similaires à ceux importés du continent voisin. Il est évident que pour ces dernières, la compétitivité a été beaucoup plus accrue et les effets sur les ventes et l'emploi manifestement plus néfastes. A contrario, la deuxième catégorie de chocs s'appliquait aux firmes qui importaient des produits chinois pour leur propre processus manufacturier. Pour ces entreprises, l'émergence commerciale chinoise a eu un effet plutôt positif puisqu'elles ont pu bénéficier d'entrants meilleurs marchés[32] pour continuer leurs productions (Aghion et al., 2021). Dans ce point sur le marché des produits, nous mettrons plutôt le focus sur le choc horizontal et ses conséquences.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans les différents paragraphes concernant le marché de l'emploi, il reste primordial de garder à l'esprit que tout le pays n'a pas été affecté de la même manière. En effet, les régions manufacturières ont connu une hausse plus importante de la concurrence chinoise puisque la Chine s'est elle-même développée dans ce domaine et a proposé des produits défiant toute concurrence en termes de prix. Ces localités ont été soumises à plus de risques de restructuration, de relocalisation ou de fermeture (Autor, Dorn et Hanson, 2016). Autor et al. (2020) ont évoqué ces relocalisations internes par le concept d'entreprises « superstar » qui ont naturellement englobé les firmes de petites tailles qui peinait à garder la tête hors de l'eau. Cependant, les Etats-Unis n'ont pas recensé uniquement des effets concurrentiels dans ses régions manufacturières, mais dans l'ensemble des zones issues d'une même chaîne d'approvisionnement ou de production (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

[32] A des prix bien plus attractifs.

Pour donner un exemple concret, les entreprises américaines actrices des secteurs de l'habillement ou de l'ameublement n'ont plus pu poursuivre leurs approvisionnements respectifs en tissus ou en bois chez leurs fournisseurs, à l'origine localisés à l'intérieur des frontières nationales. Pour suivre la concurrence, ils ont été contraints d'établir de nouveaux contrats avec des fournisseurs chinois proposant des matières premières à des prix bien inférieurs. Dans d'autres cas plus dramatiques, ils n'ont tout simplement pas pu suivre la compétitivité de la Chine et ont dû mettre la clé sous la porte. Ce phénomène a impacté directement les fournisseurs de matières premières de bois et de tissus, mais également les revendeurs de meubles ou de vêtements par exemple (Autor, Dorn et Hanson, 2016).

L'ouverture de la Chine au commerce international grâce à son entrée dans l'OMC a également modifié l'équilibre commercial qui régnait entre les entreprises américaines elles-mêmes. Les nombreux impacts que cela a engendrés en termes de pression concurrentielle sur les processus de production et sur les travailleurs ont incité de nombreuses firmes américaines à se relocaliser directement en Chine ou à établir de nouveaux contrats avec des producteurs chinois. En effet, l'étude menée par Pierce et Schott (2016) évoquait également que le nombre de firmes chinoises qui commerçaient à l'époque avec d'autres entreprises américaines était en nette augmentation. Ce dernier constat a poussé ces mêmes entreprises à changer leur modèle de fabrication en devenant plutôt des centres d'importations de biens intermédiaires chinois et de transformation de biens semi-finis chinois, plutôt que des sites de production de biens intermédiaires américains comme auparavant (Pierce et Schott, 2016).

Précédemment, nous avons évoqué le lien qui existait entre l'immobilité dans le secteur de l'emploi et l'ampleur de la pression concurrentielle dans certaines régions. Pour donner un exemple plus concret de cette combinaison, voici le détail d'une étude qui a été menée par Autor et al. (2016) sur la réduction du nombre d'employés dans les entreprises qui ont subi une exposition élevée à la concurrence à la suite de l'essor du commerce en Chine. Les résultats ont indiqué que pour ces entreprises sous l'emprise d'une forte compétitivité, l'emploi avait diminué plus fortement. Sur un intervalle de temps entre 1999 et 2007 par exemple, les Etats-Unis ont connu une hausse des plus importantes de la pression concurrentielle envers les importations chinoises dans l'industrie manufacturière. Ceci a eu pour effet de diminuer de 3,6 points log par an l'emploi moyen dans le secteur manufacturier américain (Voir Annexe 1.6.) (Autor, Dorn et Hanson, 2016). Ceci nous permet donc de faire la connexion avec le paragraphe précédent évoquant la délocalisation d'entreprises américaines vers la Chine ou les restructurations internes et les mouvements de licenciements massifs aux Etats-Unis (Pierce et Schott, 2016).

Malgré cette vision négative sur les effets qu'ont subis les entreprises manufacturières américaines à cette époque, un certain nombre d'entre elles n'ont pas mis la clé sous la porte et ont réussi à garder la tête hors de l'eau. Pour y parvenir, elles ont dû évidemment s'adapter à

cette nouvelle concurrence en modifiant la composition de leurs produits ou en développant de nouvelles technologies manufacturières moins coûteuses en intensité de main-d'œuvre, mais plus riche en intensité capitalistique par exemple (Pierce et Schott, 2016). Certaines entreprises touchées par le choc horizontal ont commencé effectivement à proposer d'autres gammes de produits disposant dès lors d'un avantage comparatif supérieur à celui obtenu avec leurs anciens produits (Aghion et al., 2021).

3. Les effets sur l'innovation américaine

Dans ce troisième point, nous continuons de mettre en évidence la dimension horizontale du choc commercial chinois sur l'économie américaine. En effet, nous allons donc nous concentrer sur les entreprises qui ont connu une exposition concurrentielle plus accrue sur les biens qu'elles produisaient durant cette période. Outre cette précision relative aux types d'entreprises étudiées, l'innovation sera observée à partir de différentes valeurs de mesure telles que les brevets acquis dans l'entreprise ainsi que les frais de R&D pour ces mêmes firmes nationales.

À la suite de la hausse de la pression concurrentielle chinoise, les Etats-Unis ont connu une baisse des investissements en R&D et de l'obtention de brevets dans leurs entreprises. Dans l'ouvrage d'Autor et al. (2020), une étude a été menée afin de quantifier le volume d'investissements dépensés en R&D, dans le secteur technologique notamment entre 1991 et 2007. Dans certains cas, cette dimension technologique aurait pu être réductrice, mais ce domaine d'activités représente justement celui qui est le plus soumis à une exposition concurrentielle aux États-Unis. Il est donc pertinent pour notre analyse. Les auteurs ont donc réalisé un premier modèle économétrique permettant de calculer les effets de cet accroissement de la pression concurrentielle lié à l'explosion des importations américaines en provenance de la Chine. Les résultats de cette recherche ont montré que les investissements en R&D ont chuté de 0,95 point de pourcentage pour les industries les plus soumises à la concurrence (Voir Annexe 1.7.) (Autor et al., 2020).

Outre cette dimension de frais de R&D, nous avons également pu observer dans ce même ouvrage la baisse de l'obtention de brevets dans le pays. En effet, les auteurs ont à nouveau réalisé un modèle qui leur a permis de mesurer l'évolution du nombre de brevets aux Etats-Unis entre 1975 et 2007. Ils ont dès lors pu mettre en avant la coïncidence existant entre une baisse de cette attribution de certificats et la période de l'essor commercial chinois (Voir Annexe 2.5.) (Autor et al., 2020). Cependant, les auteurs ont précisé qu'il y avait une forme d'hétérogénéité dans les secteurs recevant des brevets. En effet, les Etats-Unis n'ont pas connu la même expansion de leurs certifications dans le secteur technologique et électronique[33] que dans celui de la chimie par exemple (Autor et al., 2020). Ces résultats doivent donc être utilisés avec parcimonie.

[33] La production d'ordinateurs, de téléphone par exemple.

De plus, une comparaison avec l'avancée technique et innovatrice en Europe a été faite et il semble évident qu'à l'époque, les Etats-Unis étaient en retard vis-à-vis du continent européen[34](Autor et al., 2020). Cette étude évoquait que la hausse de la pression concurrentielle pouvait engendrer des effets de stimulation ou d'étouffement de l'innovation selon la position nationale. A contrario de l'Europe, à cette période, les Etats-Unis semblaient être situés dans le deuxième type de scénarios possibles. Les industries manufacturières ont connu une baisse manifeste de leur niveau d'innovation. Les auteurs ont pu apporter la même conclusion aux entreprises disposant d'une position concurrentielle plus faible sur leurs marchés respectifs. En effet, dans ces deux cas, lors d'une pression concurrentielle plus forte, l'innovation a connu un recul plus important aux Etats-Unis (Autor et al., 2020).

Chapitre 5 : Le cas de l'Europe

En plus des Etats-Unis, l'Europe semble être également un partenaire commercial important pour la Chine. En effet, les pays européens ont développé des relations de marché manifestes avec la RPC qui perdurent depuis des siècles. Comme évoqué au début de cette seconde partie, il nous semblait également pertinent de pouvoir comparer les relations économiques entre la Chine et l'Europe.

Nous avons observé quelques similitudes avec les Etats-Unis, notamment dans le contexte relationnel et commercial sino-américain et sino-européen. Cependant, les réactions à la suite du choc chinois ont été relativement différentes entre ces deux localisations en matière d'innovation et sur les marchés nationaux. Notre analyse portera sur l'UE dans son ensemble et nous ferons un zoom sur certains pays comme la France et l'Allemagne. Ce choix s'encre uniquement dans la disponibilité des informations et des ouvrages scientifiques recensés.

1. Les relations commerciales sino-européennes

1.1. Du point de vue de l'Europe dans son ensemble

Les premiers accords entre la Chine et l'Europe datent de 1975, et à l'époque, ces derniers faisaient plutôt office d'échanges diplomatiques officiels que de réelles relations commerciales. La situation de la Chine durant cette période ne lui permettait pas de proposer des connexions de commerce fondées avec l'Europe. C'est seulement en 1985 que les deux parties ont établis un premier accord de commerce et de coopération, et cette union commercial a continué de se mouvoir jusqu'à la fin des années 1990. Par la suite, l'UE et la Chine ont organisé annuellement des réunions officielles afin de traiter de leurs relations bilatérales respectives[35] (Inotai, 2013).

[34] Nous aborderons la vision européenne dans la section suivante.

[35] Lors de ces réunions, ils abordaient notamment les questions de l'accessibilité au marché, des barrières commerciales, des politiques douanières, des droits de la propriété intellectuelle, du changement climatique, du développement rural, etc. (Inotai, 2013).

En comparaison avec les relations commerciales et politiques sino-américaines, celles qu'entretient l'Europe avec la Chine semblent être un tant soit peu moins offensives et sensiblement moins cornéliennes. Néanmoins, leurs échanges restent également politisés dans une quelconque mesure et s'articulent autour d'une même forme de jalousie et de concurrence que celles évoquées pour les Etats-Unis. Les correspondances commerciales entre les pays européens et cette nation asiatique sont alimentées par les opportunités techniques, le support financier en termes d'investissements et les compétences humaines que peut apporter l'Europe à la Chine (Uterwedde, 2021). Mais en parallèle, le continent européen apprécie également les méthodes d'industrialisation, l'abondance de main-d'œuvre et les produits bons marchés dont dispose la Chine (Stetter, 2020). Il reste également évident que l'entrée de la Chine dans l'OMC a facilité et renforcé les activités collaboratrices de l'Europe et de ce pays d'Asie (Inotai, 2013).

Cette compétitivité n'a cependant pas freiné les relations commerciales entre les membres de l'Europe et la Chine. En effet, à partir des années 2000, de nombreuses barrières commerciales ont été levées. Nous avons pu observer une explosion de l'intensité des échanges entre ces deux puissances économiques. L'une pour l'autre, elles se positionnent chacune en première ou deuxième place sur le podium de leurs partenaires commerciaux principaux (Uterwedde, 2021). La quantité d'échanges entre l'Europe et les Etats-Unis se situe légèrement au-dessus de celle qu'elle partage avec la Chine (Inotai, 2013).

Entre 2006 et 2012, les parts d'exportations et d'importations de l'UE vers et en provenance de la Chine ont considérablement augmenté. En 2006, les importations chinoises représentaient 14,3 % de la part totale d'importations de l'union et ont grimpé à 17,1 % en 2012. En-dehors du commerce intra-UE, la Chine était leur plus gros partenaire d'importations, devant les Etats-Unis et la Russie (Voir Annexe 1.8.). Une hausse similaire a été observée pour les exportations, montant de 5,5 % à 8,5 % de 2006 et 2011 (Voir Annexe 1.9.) (Inotai, 2013). Outre les échanges commerciaux, l'ampleur des investissements a également connu une forte accélération. L'UE a investi près de 140 milliards d'euros dans ce pays d'Asie, et réciproquement, ce montant s'élevait à 120 milliards d'euros entre 2000 et 2019 (Uterwedde, 2021).

Concrètement, en 2012, les principaux produits importés chinois se situaient dans l'ameublement, le secteur des jouets et des produits ménagers, des biens en plastiques, etc. Au contraire de ce que nous pourrions penser, les produits textiles, l'acier et le fer ne se positionnaient pas sur le podium des biens importés par l'Europe. D'autres secteurs où les volumes d'importations en provenance de la Chine ont pris de plus en plus d'ampleur étaient ceux de l'automobile et de la machinerie (Inotai, 2013). Au niveau du textile, voici une petite anecdote intéressante. À la suite de l'entrée de la Chine dans l'OMC, les quotas internationaux sur la vente de vêtements et de tissus ont été abolis. Seulement, la hausse d'importations a été si rapide et extrême dans les pays membres, près de 240 % d'importations supplémentaires, qu'en 2005, des limitations de quotas ont été réintroduites (Bloom et al., 2016).

Cependant, au fur et à mesure de l'accroissement des échanges et des nouveaux partenariats sino-européens, plusieurs cas de pratiques déloyales ont été subodorés lors de l'annexion ou de la reprise de certaines firmes européennes par des groupes chinois. Ces actions auraient été orchestrées afin de mener à bien le projet « Made in China 2050 » [36] mené par Xi Jinping. Ces allégations se fondaient sur le fait que la majorité des entreprises reprises répondaient à des caractéristiques particulières telles que la possession de certains brevets, un niveau d'endettement assez élevé ainsi qu'un rendement de profit plus léger. Ces éléments ont renforcé profondément la présence d'une stratégie chinoise orientée vers le vol du savoir-faire plutôt qu'une expansion économique du pays (Matthes, 2020).

Actuellement, outre ces soupçons d'espionnage technologique ou de vol de savoir-faire, l'Europe reproche également l'absence d'efforts d'ouverture de la part de la Chine alors que ces derniers poussent les pays européens à assouplir constamment leurs règles commerciales en leur faveur (BDI, 2019). Les firmes européennes quant à elles se heurtent plus régulièrement à des limitations législatives en vigueur lorsqu'elles souhaitent se développer en Chine ou commercer sur les marchés chinois. Les mêmes reproches sont posées en ce qui concerne la taille des investissements en direction de l'Europe (Uterwedde, 2021). À la suite de ces constatations, l'UE et l'Allemagne ont décidé d'affermir leurs conditions commerciales avec la Chine au travers de régulations plus strictes et de modifier un tant soit peu leurs stratégies politiques et commerciales avec cette nation (Godement, 2020 – Uterwedde, 2021).

À l'heure actuelle, les pays membres de l'UE sont plus que favorables à maintenir des relations commerciales saines et engagées avec la Chine. En raison du nouveau plan économique lancé par l'UE, *Next Generation EU,* dont l'objectif est la relance économique de l'Europe, tous sont conscients du rôle prépondérant de la puissance économique chinoise et du poids que cette nation représente dans les réponses aux enjeux climatiques actuels (Uterwedde, 2021). Il est important de préciser également que l'Europe a tout à fait intégré les opportunités commerciales et de croissance économique que pourrait lui offrir la Chine notamment dans l'industrie d'exportations. En effet, en 2012, la population combinée de l'UE et de la Chine correspondait déjà à plus de 25 % de la population de toute la planète et leurs PIBs agrégés avoisinaient les 33 % du niveau mondial. En termes d'importations et d'exportations, leurs échanges représentaient près de 40 % du commerce international (Voir Annexe 1.10.) (Inotai, 2013).

[36] « «Made in China 2025» est un plan stratégique qui a été lancé en 2015 pour réduire la dépendance de la Chine vis-à-vis des technologies étrangères et promouvoir les fabricants chinois de technologies sur le marché mondial. L'objectif est d'atteindre cet objectif d'ici 2025, une décennie après le début du plan » (Boquen, 2022).

À ce sujet, en septembre 2020, lors d'un sommet de la plus haute importance en comité restreint[37], les représentants de l'UE ont tenté de promouvoir leurs objectifs relationnels avec la Chine. Cependant, cette rencontre ne s'est pas clôturée par un dénouement concret et un caractère de méfiance aurait dirigé l'entièreté de ce sommet (Uterwedde, 2021).

1.2. Du point de vue individuel des membres de l'Europe

Même si de manière générale les relations commerciales avec l'Europe ont fructifié depuis l'avènement de la Chine, il n'en reste pas moins qu'il existe certaines différences d'ampleur dans le développement de ces dernières en fonction des pays. En effet, en termes de valeur monétaire d'exportations vers la Chine, l'Allemagne, la France et l'Italie se situaient sur le podium en 2012 avec des montants avoisinants respectivement 52,6 milliards, 14,1 milliards et 8,8 milliards d'euros (Inotai, 2013). En revanche, des pays comme la Grèce, la Slovaquie ou encore la Slovénie accumulaient ensemble à peine 800 millions d'euros d'exportations vers la Chine durant cette même année. Cependant, si nous prenons maintenant la part totale des exportations de tous les membres de l'UE réunis, nous pouvons affirmer que la Chine ne semblait pas être le territoire de commerce principal de l'Europe (Inotai, 2013).

A contrario, en tant qu'approvisionneur commercial européen, la Chine gagnait du terrain. En effet, la moyenne d'importations chinoises pour l'ensemble des pays de l'UE se situait entre 3 et 6 %. Par exemple, pour les Pays-Bas, les importations en provenance de la Chine correspondaient à 12,1 % de leur niveau total national. C'est d'ailleurs le membre de l'Europe qui connait le taux le plus élevé. Alors que pour le Portugal, à l'opposé dans cette liste, sa part d'importations chinoises ne représentait qu'un taux de 2,4 % sur son niveau total national (Inotai, 2013).

Dans l'article d'Inotai A. (2013), l'auteur a réalisé une comparaison des relations commerciales des différents membres de l'UE avec la Chine et d'autres pays tels que les Etats-Unis, la Russie, l'Inde, etc. Ce qu'il en était ressorti à l'époque était qu'après l'essor de la Chine, la majorité des pays comptait cette nouvelle puissance économique d'Asie parmi leurs 5 premiers partenaires nationaux d'importations. Les échanges avec les Chine ont surpassé à de nombreuses reprises le volume d'importations issu des Etats-Unis, mais prenaient également la tête face à d'autres pays non-membres de l'OCDE. Sur ce terrain des importations, la RPC se situait légèrement derrière la Russie à cette époque (Voir Annexe 1.11.) (Inotai, 2013).

Prenons maintenant le cas de l'Allemagne quelques années plus tard. Les partenariats chinois et allemands dans les secteurs de l'automobile, de la chimie et de l'électrotechnique principalement représentaient une part majeure des exportations et des échanges commerciaux qu'entretenaient l'Europe avec la Chine, près de 36 % au total. En termes de chiffre, en 2020,

[37] Composé de la présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen, du chef d'Etat de la Chine Xi Jinping, du président du Conseil européen, Charles Michel et de la chancelière allemande, Angela Markel (Uterwedde, 2021).

l'Allemagne a commercé avec la Chine pour un montant proche des 212 milliards d'euros (Uterwedde, 2021). D'ailleurs, pour ce pays, en termes d'importations, la Chine devançait la France (Inotai, 2013). Même si le développement économique chinois aurait pu être favorable à l'économie allemande en raison de leurs collaborations commerciales conséquentes, les stratégies utilisées par la Chine pour mener à terme leurs ambitions « Made in China 2025 » ont quelque peu offusqué l'Allemagne et l'Europe [38] comme nous l'avons déjà évoqué précédemment (Uterwedde, 2021).

2. Les principales réactions économiques des marchés européens

Pour le cas de l'Europe, nous avons pu constater certaines réactions similaires à celles observées préalablement sur le sol américain à la suite du développement rapide de la Chine sur les marchés internationaux. En effet, pour le continent européen, il en a résulté également certains impacts néfastes en termes d'emploi et de délocalisation d'entreprises par exemple. Néanmoins, à l'inverse des Etats-Unis, l'Europe a pu saisir certaines opportunités notamment en développant son innovation de manière plus prononcée et surtout, en établissant une vague de nouveaux contrats commerciaux avec les marchés de production chinois (Inotai, 2013).

2.1. Le marché de l'emploi

De manière similaire aux Etats-Unis, l'essor de l'économie en Chine a eu un effet relativement négatif pour les entreprises européennes soumises à une forte compétitivité chinoise. Non sans nous répéter, cette hausse de l'exposition concurrentielle s'est fait ressentir plus intensément dans le domaine de l'industrie manufacturière en Europe (Aghion et al., 2021). Cet effet a également été observé dans l'ensemble des firmes confrontées à une plus forte compétitivité par les importations de produits chinois (Bloom et al., 2016). Ce phénomène a été aussi observé dans l'étude d'Aghion et al. (2021) lorsqu'ils se sont penchés sur l'analyse des effets du choc commercial en Chine sur les entreprises françaises. Ils ont tenté de mesurer les impacts de cet évènement économiques sur les ventes, la part de main-d'œuvre et le secteur de l'emploi en général ou encore l'innovation et l'obtention de brevets dans le pays. Les résultats sont évidents, les entreprises manufacturières ont connu des taux d'emploi plus bas (Aghion et al., 2021).

Outre ce phénomène dans le secteur manufacturier, un mouvement de délocalisation important des firmes européennes vers la Chine est apparu. Ce phénomène a également touché le secteur du travail en Europe en supprimant des milliers d'emplois et créant alors des pressions sociales importantes dans les régions foncièrement affectées (Inotai, 2013). Cependant, en raison des échanges commerciaux bien plus précoces entre l'Europe et la Chine, comparé aux Etats-Unis, cet effet sur l'emploi a été sensiblement moins conséquent. (Pierce et Scott, 2016).

[38] La Chine a été accusée de voler les compétences technologiques des Allemands lorsqu'ils ont pris la tête d'une firme fabricants des robots, *Kuka*. Des méfiances similaires se sont manifestées en Allemagne lorsque que Krauss Maffei est tombé sous la main d'un groupe chinois spécialisé dans la chimie, *ChemChina* (Uterwedde, 2021).

2.2. Le marché des produits

Comme pour les Etats-Unis, le choc commercial chinois a poussé à la hausse la pression concurrentielle sur les marchés internationaux, notamment dans le secteur manufacturier. Les entreprises européennes ayant subi un choc horizontal ont eu de plus grandes difficultés à se maintenir à flot et ont naturellement dû prendre des décisions importantes telles que des relocalisations, des réorientations de leurs activités, des révisions de leurs gammes de produits ou des fermetures définitives (Aghion et al., 2021).

Cependant, en ce qui concerne l'Europe, cette hausse de l'exposition concurrentielle n'a pas été le seul effet, bien au contraire. De nombreux experts sollicités dans l'ensemble de ce mémoire[39] ont plutôt mis en avant les opportunités commerciales et économiques qui sont nées en Europe à la suite de cet avènement de l'économie chinoise. Cette nouvelle conjoncture a poussé les deux parties, la Chine et l'Europe, à entretenir de nouvelles relations commerciales communes afin de faire perdurer leurs développements économiques respectifs. Il y a eu un réel renforcement de l'interdépendance entre ces deux puissances économiques (Inotai, 2013).

D'ailleurs, cette époque a vu s'édifier de nombreuses collaborations sino-européennes au sein des entreprises, notamment dans le but d'intégrer en Chine les chaînes de production des firmes européennes. Ce processus a été motivé principalement par des raisons financières[40] (Inotai, 2013). À l'époque, la majorité des produits importés par l'Europe sont issus de la production de firmes situées en Chine certes, mais en réalité, capitalisées par des groupes et investisseurs étrangers, de nationalité européenne entre autres. Un mouvement massif de délocalisations d'entreprises européennes est donc né au début des années 2000 dans de nombreux domaines d'activités (textile, moyenne et faible technologie, etc.) (Farnell, 2012).

Comme évoqué dans le point précédent[41], le commerce entre l'Europe et la Chine n'a pas désempli, bien au contraire. L'ouverture de ce pays aux marchés internationaux a permis de développer l'Europe sur de nouveaux marchés et d'élargir leurs gammes de produits de consommation aux ménages européens (Inotai, 2013). À cette volonté européenne et chinoise de diversifier leur offre respective, nous avons également pu noter une réaction de survie des entreprises européenne forcées, d'une certaine façon, de développer davantage de correspondances commerciales avec la Chine.

En effet, Aghion et al. (2021) ont constaté que les entreprises françaises les plus exposées à la concurrence chinoise ont été obligées de réduire leurs gammes de produits fabriqués nationalement en se reposant sur ceux ayant un meilleur avantage comparatif. Pour maintenir la diversité de produits en son sein, la France a donc signé de nouveaux contrats avec la Chine.

[39] Inotai A. (2013), Anghion et al. (2021) et Farnell J. (2012) par exemple.
[40] En effet, la Chine permettait de diminuer drastiquement les coûts de production et les investissements européens devenaient fondamentalement plus rentables dans ce pays d'Asie, plutôt que chez eux en Europe (Inotai, 2013).
[41] Référence au point 1. Relations commerciales sino-européennes.

3. Les effets sur l'innovation européenne

3.1. Le cas de l'Europe dans sa globalité

Comme nous l'avons évoqué à la fin de la partie relative aux Etats-Unis, la hausse de la pression concurrentielle chinoise et l'ouverture de ce pays aux marchés internationaux pouvaient engendrer deux scénarios possibles sur le développement de l'innovation en Europe, soit un effet stimulant ou d'étouffement. Contrairement aux Etats-Unis, l'effet majoritaire sur le continent européen a été de tonifier et de doper l'innovation, l'obtention de brevets et les investissements dans la R&D dans les entreprises européennes (Autor et al., 2020). En outre, les firmes issues des secteurs de haute technologie se sont développées plus intensément à la suite des réductions des barrières douanières et commerciales avec la Chine (Bloom et al., 2016).

Bloom et al. (2016) ont justement réalisé une étude sur le développement de l'innovation, mesurée grâce au nombre de brevets acquis par des entreprises européennes entre 1995 et 2007[42]. De manière générale, l'ensemble de ces dernières ont enregistré un taux de 3,2 % de brevets supplémentaires[43]. Toujours dans une même idée de mettre en avant la causalité entre cet avènement de la Chine et la hausse de l'innovation en Europe, les auteurs ont également effectué le même modèle sur d'autres variables de mesure telles que la croissance de la PTF, le nombre d'ordinateurs utilisés en interne ou encore, la quantité d'investissements réalisés dans la R&D. Pour chacune de ces orientations de données, le constat a été le même. La hausse de la pression concurrentielle a eu un effet boostant sur ces variables et par conséquent, sur l'innovation de manière générale (Bloom et al., 2016).

Par ailleurs, les mouvements de délocalisation abordés précédemment ont offert aux entreprises européennes de multiples avantages tels qu'une ouverture à d'autres marchés et commerces internationaux au travers de leurs nouvelles positions sur le territoire chinois. Mais ce n'est pas tout, elles ont également pu retravailler leurs structures de production et ainsi épargner davantage. Ce dernier point leur a donné alors l'opportunité d'investir dans la R&D, de moderniser leur système de fonctionnement, d'accroître leur rendement et d'envisager plus d'innovation au sein de leur entreprise (Inotai, 2013).

Évidemment, l'innovation européenne n'a pas été poussée à la hausse dans l'ensemble des entreprises du continent. En effet, pour le cas de la France par exemple, en fonction de la position de l'entreprise, l'effet sur son innovation a été différent. Prenons le cas des firmes disposant d'une force concurrentielle, comptabilisant donc une productivité et une rentabilité

[42] Toutes les entreprises de l'échantillon de l'étude ont été soumises à un accroissement de la pression concurrentielle des importations chinoises (Bloom et al., 2016).

[43] Remarque : Les auteurs ont également pris en compte dans leur travail un « effet avocat ». En effet, certaines entreprises ont pu acquérir de nouveaux brevets non pas pour développer leurs technologies mais dans le but de se protéger des vols de compétences de la part de la Chine (Bloom et al., 2016).

manifestement supérieures à la moyenne. Le choc commercial a impacté positivement le développement de leur niveau d'innovation. En revanche, pour les entreprises se trouvant dans un positionnement commercial défavorable, cet avènement chinois a entraîné des conséquences néfastes sur la propension à l'innovation (Aghion et al., 2021). L'impact sur l'innovation a été donc relativement différent et polyvalent en Europe contrairement aux Etats-Unis.

3.2. L'approfondissement du cas de la France

Dans l'étude menée par Aghion et al. (2021), nous avons donc pu constater que l'essor commercial de la Chine a eu un effet stimulant sur le développement de la recherche et de l'innovation sur le territoire français. Concrètement, pour parvenir à ces résultats, les chercheurs ont mis en exergue deux commerces nationaux différents. Le premier concernait des vestes pour femmes fabriquées en polyester tissé, et cette matière faisait figure d'intrants intermédiaires. Et le second commerce avait pour activité la broderie de pantalons pour femmes qui devenaient alors les intrants intermédiaires. Ces deux modèles d'activités représentaient exactement les deux types d'entreprises soumises aux deux chocs différents[44] sur lesquels nous nous focalisons depuis le début de ce mémoire (horizontal et vertical) (Aghion et al., 2021).

Les résultats sont tels que pour le premier commerce, une augmentation des importations de produits similaires fabriqués en Chine a été constatée, avec une baisse statu quo de la fabrication nationale de ces mêmes produits. Ce phénomène se traduit alors par une ascension de la pression concurrentielle et par un ralentissement des ventes nationales ainsi qu'une baisse de l'innovation dans les entreprises les moins productives (Aghion et al., 2021).

Un second aspect a été étudié dans le travail de recherche de Aghion et al. (2021), relatif à l'obtention de certificats de fabrication. Les entreprises françaises disposant de plus de brevets[45] initialement ont connu de meilleurs résultats à la suite du choc commercial de la Chine et ce, à bien des niveaux. En effet, selon leurs résultats, la moyenne des ventes, du nombre d'employés, de la valeur ajoutée de l'entreprise ou du pourcentage d'importations ont été en nette augmentation lorsque la firme possédait des brevets entre 1993 et 2007 (Aghion et al., 2021).

Dans le secteur manufacturier, les entreprises ont recensé en moyenne 9 milles euros de ventes, alors que celles possédant ces précieux certificats ont compté plus de 60 milles euros de ventes en moyenne. A contrario, le taux moyen de sortie ou de fermeture de ces mêmes entreprises a connu une baisse considérable. Concrètement, le niveau de sortie de marché d'une entreprise est passé de 510 à 100 entreprises selon le caractère manufacturier de l'entreprise ou sa possession de brevets (Aghion et al., 2021).

[44] Rappelons-le, il y a des chocs horizontaux sur les entreprises qui vendent des biens en concurrence directe avec les biens produits en Chine et importés dans le pays. Et il existe également des chocs verticaux qui eux concernent plutôt les entreprises qui utilisent dans leurs productions ou activités des intrants similaires à ceux confectionnés en Chine (Aghion et al., 2021).

[45] Dans cette étude, les entreprises possédant des brevets incluent tous les secteurs d'activités confondus et celles disposant d'au moins plus de 10 employés (Aghion et al., 2021).

PARTIE III : L'impact de l'essor commercial de la Chine sur le développement économique de la Belgique

Après avoir retracé l'historique économique de la Chine en Partie I et analysé comment l'essor commercial chinois a entraîné des répercussions économiques sur les puissances américaine et européenne en Partie II, il est temps de nous focaliser sur la Belgique et ses tenants avec cette grande nation d'Asie. Dans cette troisième et dernière partie, nous nous intéresserons donc à la relation économique et aux rapports commerciaux qui prévalent entre la république populaire de Chine et notre pays. Nous tenterons à nouveau de mettre en évidence les caractéristiques économiques naissant de cet avènement du quatrième plus grand pays de monde. La méthode et la structure prônée dans cette Partie III sont similaires à celles utilisées précédemment.

Chapitre 6 : Le cas de la Belgique

Retracer les relations commerciales entre ces deux pays reste fondamental et plus que pertinent pour comprendre quels sont les rapports économiques sino-belges actuels. Dans la littérature, les journaux ou même l'actualité, il est plutôt rare de retrouver une association politique, économique, militaire ou autre entre la Chine et la Belgique, et pourtant nous verrons que ces deux pays ont entretenu, et entretiennent toujours, des accords économiques et commerciaux pérennes et de longue date (Piraux, 1979).

1. Les relations commerciales sino-belges

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe occidentale s'est ralliée aux USA dans la continuité du Plan Marshall[46] ce qui a fortement modifié le cours de l'histoire des futurs rapports commerciaux mondiaux qui étaient en train de s'édifier à l'époque (Defraigne, 2022). En effet, en raison de ces rapports euro-américains marqués, la Belgique n'avait pas manifesté ni cultivé de réels partenariats quelconques avec la RPC et n'avait en réalité pas pu développer de relations extra-commerciales avec cette nation.

Malgré tout, cela n'a pas empêché certaines connexions[47] entre ces deux pays, de nature certes non-politique et non-économique, mais qui ont marqué une certaine forme de neutralité entre la Belgique et la Chine alors que le chaperon américain menait toujours son combat contre le communisme et l'union soviétique (Piraux, 1979).

[46] Pour effectuer un bref rappel, les pays gagnants de la Seconde Guerre Mondiale sont très affaiblis et ne disposent pas d'assez de moyens pour se reconstruire et relancer l'économie européenne. En grand chevalier, les USA vont proposer de créer une alliance forte avec l'Europe de l'Ouest en tentant de financer la reconstruction matérielle et économique de ces pays, notamment au travers du Plan Marshall. Outre cette volonté charitable d'aider l'Europe, les USA avaient également derrière la tête d'empêcher la montée du communisme dans ces pays détruits et de leur assurer une force militaire en cas d'attaque de l'URSS par exemple (Defraigne, 2022).

[47] Il y a notamment eu le déplacement de citoyens belges en Chine qui, à termes, ont établis sur place des banques belges ou la Commission Economique de l'Association Belgique-Chine, une mission du FBI chinois en 1954 sur le sol belge, la visite du président du Conseil chinois pour le Développement du Commerce International en 1957, etc. (Piraux, 1979).

Au cours de ces années d'absence de relations commerciales et économiques entre les deux nations, la Belgique, ainsi que l'Europe et notamment la Grande-Bretagne, se sont aperçus que la Chine n'était tant une menace que si elle restait recluse sur elle-même et qu'elle ne développait pas son commerce sur les marchés mondiaux (Piraux, 1979). De plus, il est important de préciser qu'en 1966, après une deuxième mission réalisée par l'Association Belgique-Chine[48], une exposition concernant l'industrie belge est orchestrée du 6 au 9 octobre à Beijing. Étant donné l'inexistence de rapports formels entre les deux pays, c'est évidemment une première pour les deux partis (Piraux, 1979).

C'est seulement en 1971, lorsque la Chine est officiellement rentrée dans les Nations-Unies[49] et que la Belgique a déclaré, comme unique gouvernement légal chinois, la RPC, que les relations entre les deux pays se sont réellement intensifiées et formalisées. D'ailleurs, les premières signatures de contrats commerciaux de transport maritime et aérien sont établies dans la capitale chinoise le 20 avril 1975 et ont révélé la stabilité des relations économiques sino-belges qui commençaient à naître (Piraux, 1979). Outre le secteur des transports, de nombreuses filiales belges ont entamé ce voyage vers la Chine afin de se développer (Ambassade et Consulats de Belgique en Chine, 2021).

La Belgique est à l'origine du développement des lignes de chemins de fer, et bon nombre de pays ont su travailler avec notre pays créateur afin de disposer eux aussi de cette merveilleuse technologie. Pour beaucoup, cette innovation leur a offert de plus grandes perspectives commerciales et a surtout permis de développer considérablement les marchés mondiaux. La RPC a également été l'une des clients de la Belgique et en 1898, le Chef belge de l'époque, à savoir Léopold II, a contracté la construction d'une nouvelle ligne de chemins de fer avec la Chine, la ligne de chemin de fer Beijing (Pékin) – Hankow (Kurgan et Van Henterijk, 1972). Ce point peut sembler anecdotique, et pourtant, il identifie clairement les points d'échange et la naissance de réels partenariats commerciaux entre les deux pays durant cette période.

À l'époque, la Belgique et la Chine ont directement remarqué les opportunités que leur procureraient ces nouvelles collaborations sino-belges. Ce vaste territoire d'Asie offrait un nouveau marché et des nouvelles débouchées industrielles pour la Belgique qui disposait d'une étendue géographique bien inférieure. La RPC a vu quant à elle les opportunités d'ouverture économique avec le reste du monde en raison de la position politique et géographique stratégique de la Belgique dans l'Europe (Ambassade et Consulats de Belgique en Chine, 2021).

[48] « L'Association Belgique-Chine a été fondée en 1957 dans le but d'œuvrer pour l'amitié entre la Belgique et la Chine. […] L'Association est une organisation entièrement indépendante qui s'appuie essentiellement sur le travail de collaborateurs bénévoles afin de mieux faire connaître la Chine au public belge et de développer les échanges entre les deux pays. » (Association Belgique-Chine, 2022).

[49] « L'Organisation des Nations Unies est une organisation internationale fondée en 1945. Aujourd'hui, elle compte 193 États Membres. La mission et le travail des Nations Unies sont guidés par les objectifs et principes énoncés par sa Charte fondatrice. […] Grâce à son rôle dans le dialogue et la négociation, l'Organisation est devenue un mécanisme permettant aux gouvernements de trouver des domaines d'entente et de résoudre ensemble des problèmes. » (ONU, s.d.).

Concrètement, la Chine a été la première partenaire commerciale asiatique de la Belgique et à contrario, notre pays se positionne en 6e position dans la liste des pays partenaires européens de la RPC (Ambassade et Consulats de Belgique en Chine, s.d.). En 2021, la RPC et la Belgique ont fêté leurs 50 ans de collaboration. Les deux nations ont su, au cours du temps, développer des relations économiques mutuelles, leur permettant à toutes deux de se développer en s'appuyant sur les forces de chacune (Ambassade et Consulats de Belgique en Chine, 2021).

2. Les secteurs commerciaux sino-belges prédominants

Grâce à ce bref état des lieux de l'historique des relations économiques et politiques entre la Belgique et la Chine, nous pouvons maintenant nous intéresser au commerce existant entre ces deux nations et aux secteurs-clés de leurs partenariats commerciaux.

2.1. Quelques chiffres et produits clés

Selon l'ouvrage de Piraux M. (1979), les échanges sino-belges ont pris de l'ampleur à partir de 1971. Les importations de l'UEBL (Union Economique Belgique-Luxembourg) d'origine chinoise sont passées de 802 millions à 2 030 millions de francs belges entre 1971 et 1976. Dans ces importations, les matières textiles, les produits animaliers, le bois et les produits alimentaires étaient les principaux représentants. Un constat similaire à la hausse a été observé pour les exportations de l'UEBL vers la RPC qui reprenaient des produits sidérurgiques ou chimiques, des plastiques, des engrais ou encore des machines et équipements électriques (Piraux, 1979). L'année antérieure de ces données évoque le degré d'ancienneté des relations commerciales qui prévalent depuis des années déjà entre nos deux pays d'analyse.

Pour vous donner une idée de l'ampleur de l'évolution des échanges commerciaux entre la Belgique et la Chine au fil du temps, l'OEC a recensé une croissance moyenne des exportations belges vers la Chine de près de 8,95 % entre 1999 et 2021. Inversement, une croissance annuelle moyenne de 11 % pour les importations en provenance de la Chine vers la Belgique a été calculée pour cette même période (OEC, 2023). Ces chiffres révèlent clairement la présence d'un effet ascendant et élévateur des liens économiques existants entre ces deux nations.

Plus récemment, les exportations de la Belgique vers la Chine en 2020 étaient respectivement menées par les produits chimiques avec 36,7 %, les machines et appareils avec 12,9 % et les métaux communs pour 10,5 % (Voir Annexe 2.6.). Pour ce qu'il en est des importations chinoises pour cette même année, les grands vainqueurs sont les machines et appareils pour 27,1 %, les matières textiles avec 12,4 % et le matériel de transport pour 10,4 % (Voir Annexe 2.7.) (Ambassade et Consulats de Belgique en Chine, 2021). En 2021, les montants totaux des exportations issues de la Belgique et de la Chine en direction de leur partenaire sino-belge étaient respectivement de 7,08 milliards de dollars et de 26,4 milliards de dollars. Les secteurs des médicaments (BE → RPC) et de l'automobile (RPC → BE) se sont démarqués au fur et à mesure de la durée des échanges commerciaux entre les deux pays (OEC, 2023).

2.2. Secteur pharmaceutique

Au cœur du commerce sino-belge, nous pouvons retrouver le domaine de la santé et du milieu pharmaceutique. Au fil des années, de nombreux investissements issus de la Belgique de la part de GSK ou UCB notamment, ont travaillé pour développer davantage le secteur pharmaceutique en Chine. La Belgique a joué un rôle majeur dans le développement chinois dans ce domaine en implémentant notamment localement une filiale Janssen Pharmaceutical en 1985 grâce au Docteur Paul Janssen (Ambassade et Consulats de Belgique en Chine, 2021). A l'heure d'aujourd'hui, ce groupe belge devenu un acteur mondial aguerri dans ce milieu s'est imposé en Chine et est devenu l'une des sociétés battantes de l'économie pharmaceutique du pays (Xian Janssen Pharmaceutical Ltd, s.d.).

Au cours du temps, d'autres firmes pharmaceutiques belges se sont installées en Chine notamment Afga Imaging, Solvay, UCB ou encore Galactic. Ces nouvelles implémentations sur le territoire chinois ont prouvé à nouveau l'étendue des nouvelles opportunités belges qui ont permis le développement économique de la Chine. Dans ce secteur, les Belges ne sont pas les seuls à s'implémenter en Chine, le groupe chinois United Investement Group (CBTC) a également effectué de grands investissements en s'installant en Belgique (Ambassade et Consulats de Belgique en Chine, 2021).

La Belgique a toujours été une bonne élève en termes de poids européen dans le secteur pharmaceutique. Bien qu'elle ne dispose pas du plus grand PIB ou d'une surface géographique considérable par rapport à ses voisins, en 2016, notre pays se situait en 5^{e} position sur le banc des meilleurs producteurs de médicaments de l'UE en atteignant presque 10 % de la production totale de l'Europe. Mais attention, les plus grands groupes belges ne sont pas tous localisés sur le territoire national (Goethals et Wunderle, 2018).

Au niveau des exportations de produits pharmaceutiques belges, la Chine était en 2016 7^{e} sur la liste des partenariats commerciaux de la Belgique, avec un montant de près de 593 millions d'euros (Goethals et Wunderle, 2018). En termes de chiffres, nous savons que la Belgique a exporté pour un montant total de 1 244 milliards de dollars de produits pharmaceutiques tels que des médicaments emballés, des vaccins, des antisérums, des toxines, etc. (OEC, 2023).

Par ailleurs, à partir de l'année 2009, notre pays s'est lancé dans un développement poussé de la recherche scientifique et de la R&D dans l'industrie pharmaceutique. Cette ascension observée par le Bureau Fédéral du plan belge s'est manifestée par un accroissement du nombre de personnel qualifié engagé et formé dans la recherche, spécifiquement entre 2009 et 2019 (Tendances Trends, 2022).

2.3. Secteur de l'automobile

Un second secteur-clé du commerce sino-belge est sans nul doute celui de l'automobile. En effet, en 2021, les voitures étaient les premiers produits exportés par la Chine à destination de la Belgique, pour un montant approchant les 3,03 milliards de dollars, soit 11,5 % des exportations totale de la Chine vers notre pays. Ce secteur est suivi par les équipements de diffusion (télévisions, caméras, téléphones…) pour un montant de 920 millions de dollars et par les véhicules de construction pour 623 millions de dollars (OEC, 2023).

Il est également important de préciser qu'en 2021, près d'un tiers des voitures particulières à travers le monde ont été confectionnées en Chine pour un total de 21,4 millions d'unités. Ce ratio se base évidemment sur l'ensemble de la production automobile reprenant toutes les marques de voitures et pas uniquement celles d'origine chinoise. Ces chiffres n'auraient naturellement pas pu être obtenus sans les contrats élaborés entre les marques automobiles étrangères de marque et les constructeurs chinois (Statista Research Department, 2023).

D'un point de vue mondial, Shangai General Motors Company Ltd d'origine chinoise est l'un des plus grands constructeurs du secteur automobile et ce groupe est notamment issu de la coentreprise entre les constructeurs américain, General motors, et chinois, SAIC Motor Corporation Limited. D'ailleurs, nous pouvons retrouver dans leurs usines des voitures des marques Chevrolet, Buick, Cadillac ou en encore Opel (Placek, 2022). Ces chiffres démontrent la compétitivité de la Chine sur les marchés automobiles face à ses plus grands concurrents américain, allemand et japonais.

La Chine a également tiré son épingle du jeu lorsqu'elle a racheté le groupe Volvo Car Group au travers de Zhejiang Geely Holding. Ce groupe Geely est l'un des constructeurs automobiles phares de ce grand pays d'Asie. Cependant, malgré ce rachat, le nouveau propriétaire a maintenu ses usines prioritaires initialement installées à Gand, à Göteborg, à Kuala Lumpur, à Bengaluru en Inde et dans le reste du monde (Volvo, s.d.). Par ailleurs, nous avons également découvert que le groupe Volvo Car a étayé un partenariat avec une marque automobile chinoise Lynk & Co dont la production est réalisée exclusivement dans les usines gantoises (Christiaens, 2018). Cette nouvelle collaboration sino-belge met en avant les échanges mutuels en termes d'expertise et de parts de marché dans l'industrie automobile pour faire fructifier l'économie respective de chacun de ces deux pays.

2.4. Secteur des services

Concernant le secteur des services, il est important de préciser que ce domaine s'est considérablement étendu en Belgique au cours des 50 dernières années. Grâce à un rapport de la Banque Nationale Belge (2013), nous savons que la part de la valeur ajoutée des services est passée de 60 % à un peu plus de 80 % entre 1971 et 2011, alors que l'industrie manufacturière connait une évolution moins favorable en chutant de 30 % à 15 % au cours de la même période

(Duprez et Dresse, 2013). Ces chiffres manifestent l'ampleur qu'a prise le domaine des services dans l'économie belge. Nous verrons d'ailleurs dans le point suivant que les activités dites de services prennent racine dans d'autres domaines professionnels clés et auront toute leur importance dans l'externalisation de certaines activités manufacturières belges.

D'un point de vue sino-belge, les services ne sont pas le secteur de prédilection en matière d'échanges commerciaux entre la Chine et la Belgique. Malgré tout, il est important de préciser qu'en 2020 et 2021, seule la Belgique a exporté des services à la Chine, et ce, à hauteur de 1,35 milliard de dollars. Dans ce secteur, nous retrouvons principalement les services divers, professionnels et techniques, les droits de licence et de redevances et le transport maritime (OCE, 2023). Néanmoins, nous ajoutons une note complémentaire sur le sujet à savoir que même si le secteur des services a joué un rôle prépondérant dans le développement économique belge depuis la fin du 20^{e} siècle, la hausse des échanges extérieurs belges ne peut être reliée que très partiellement aux importations et aux exportations de services (Duprez et Dresse, 2013).

2.5. Secteur de l'industrie manufacturière

Le secteur de l'industrie manufacturière joue également un rôle clé dans les échanges commerciaux sino-belges actuels. Depuis l'avènement de la Chine à la fin des années 90, nous avons pu constater la croissance fulgurante de la part des importations chinoises dans ce secteur d'activités qui a atteint près de 3 % en 2007 (Voir Annexe 2.8.) (Fuss, Trimarchi et Verdini, 2022). Ce qui est intéressant de constater est le fait qu'à la fin des années 90, la Chine n'était pas la seule économie en pleine expansion qui proposait un niveau de salaire relativement bas. Et pourtant entre 1996 et 2007, les échanges d'importations sino-belges en matière d'industrie manufacturière ont comparativement triplé par rapport aux autres nations dites à bas salaires (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010).

Comme nous avons déjà pu l'évoquer dans la section relative aux relations commerciales sino-belges, l'essor commercial de la Chine a poussé à la hausse le niveau d'importations dans pratiquement l'ensemble des industries existantes. Mais nous avons pu constater que cet accroissement des échanges commerciaux a été largement dominant pour les industries manufacturières de haute technologie proposant des produits tels que des machines de bureau, des ordinateurs, des machines électriques, etc. (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010). Ce point est essentiel pour comprendre les mouvements économiques recensés sur le marché des biens et du travail que nous traiterons juste après.

Formellement, la Chine semble être un partenaire commercial clé de la Belgique pour le commerce lié à l'industrie manufacturière. En effet, en 2009, la part des importations de biens manufacturés chinois était de 2,8 % et de 0,6 % en ce qui concerne les exportations de biens[50]. Ces chiffres démontrent le rôle important que joue la Chine en amont des chaînes de valeur mondiales sous l'angle du commerce belge. Par ailleurs, un pourcentage tout aussi pertinent est le niveau de croissance potentielle annuelle de 8,3 % calculé par la Banque Nationale Belge en 2013 concernant l'évolution des échanges commerciaux sino-belges dans l'industrie manufacturière pour les années futures. Ce taux gagne d'ailleurs la première position comparée aux autres pays repris dans cette analyse (Voir Annexe 1.12.) (Duprez et Dresse, 2013).

Par ailleurs, un autre constat flagrant résultant de l'analyse de la Banque Nationale Belge (2013) évoque que dans l'industrie manufacturière une forme de sous-traitance des activités dites de service s'est installée à cette période. Le pays connait une spécialisation de ses activités principales et les prestations adjacentes ont été quant à elles out-sourcées. En lien direct avec l'activité industrielle, nous pouvons notamment retrouver comme activités intermédiaires domestiques les formalités immobilières et de location, de gestion de commerce de détail, de l'HORECA, de transport et d'entreposage, de gestion financière, etc. (Duprez et Dresse, 2013). Ce phénomène a entraîné comme conséquence un renforcement des activités spécialisées belges dans l'industrie manufacturière.

3. Les principales réactions économiques des marchés belges

Maintenant que nous avons pu identifier les secteurs commerciaux forts du commerce sino-belge, nous pouvons entamer la même analyse qualitative réalisée pour les Etats-Unis et l'Europe. Nous pourrons d'ailleurs observer certaines divergences par rapport au cas des Etats-Unis et de l'Europe en matière d'emploi et de structure d'entreprises.

D'un point de vue global, il a été difficile de pouvoir émettre une position formelle et finale concernant l'évolution de l'économie belge en termes d'emploi, de mouvement des entreprises ou d'innovation belge à la suite de l'émergence commerciale de la Chine. Le manque d'articles sur le sujet a compliqué profondément cette tâche. Cependant, nous avons pu bénéficier de divers recherches et études réalisées par des économistes et des experts du sujet qui traitaient spécifiquement de la jonction potentielle entre la hausse du niveau d'importations chinoises et la croissance potentielle des entreprises, de l'emploi et de la productivité dans le secteur de l'industrie manufacturière spécifiquement.

[50] Ces chiffres sont obtenus en n'incluant que les biens non issus de la réexportation. C'est-dire que les auteurs ont retiré de l'analyse les bien ayant subi simplement un passage transitoire sans transformation quelconque (Duprez et Dresse, 2013).

3.1. Le marché de l'emploi

Concernant donc cette dimension du marché de l'emploi, nous pouvons citer les ouvrages de Duprez et Dresse (2013) et de Mion, Vandenbussche et Zhu (2010) réalisés pour la Banque Nationale de Belgique. Nous serons contraints de nous focaliser principalement sur l'industrie manufacturière pour cette analyse. Soit dit en passant, ce domaine d'activités reste un pilier économique clé dans les relations commerciales sino-belges et garde donc tout son intérêt dans cette section.

De manière générale, le niveau d'emploi dans l'industrie manufacturière a diminué durant cette période. Il semblerait que la cause naisse d'un effet combiné de la croissance des importations industrielles et de l'externalisation des entreprises belges. En effet, le taux d'emploi global dans ce secteur a connu une tendance descendante depuis 2001, période où la Chine a été admise dans l'OMC (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010). Si nous nous penchons spécifiquement au cas de l'industrie manufacturière, nous savons que l'emploi total de ce secteur a chuté de près de 20 % entre 1970 et 2012 (Duprez et Dresse, 2013).

Cependant, à elle toute seule, la compétition engendrée par la hausse des importations a poussé vers le haut la part des travailleurs qualifiés dans l'industrie manufacturière belge. Selon l'étude de la Banque Nationale de Belgique (2010), cet accroissement serait de presque 42 %, et localisé spécifiquement dans le domaine de l'industrie de haute technologie. Il semblerait qu'il y ait un lien fort entre l'accroissement de la compétence de la main-d'œuvre manufacturière belge et le niveau ascendant des importations chinoises (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010).

Par ailleurs, le principe d'externalisation des entreprises a amené la délocalisation des tâches industrielles et manufacturières les plus demandeuses en main-d'œuvre vers des pays à bas salaire, ce qui a réduit la part de travailleurs moins qualifiés sur le territoire belge. Dans cette mesure, l'essor commercial chinois à l'origine de cette externalisation des activités a généré un effet plutôt néfaste sur le marché de l'emploi dans l'industrie manufacturière de basse technologie. Nous évoquons plus spécifiquement des activités d'importation de produits finis et demandant des prestations de faible technologie (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010).

3.2. Le marché des produits

Pour le marché des produits, la Chine a su se démarquer des autres pays en voie de développement proposant des caractéristiques salariales similaires (c'est-dire une main-d'œuvre à faible coût). À vrai dire, les échanges de produits sino-belges en provenance de la Chine sont de nature très diversifiée, allant autant de l'industrie de faible technologie comprenant le textile et les vêtements ou encore les produits en cuir, à l'industrie de haute technologie proposant des produits électriques, des équipements de radio ou de TV par exemple. C'est principalement ce qui différencie le quatrième plus grand pays du monde des autres économies en développement à l'époque (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010).

Dans l'industrie manufacturière, selon les auteurs Fuss, Trimarchi et Verdini (2022), la hausse de la concurrence induite par le choc commercial chinois a eu un effet positif sur les marges globales des entreprises belges, mais également sur la concentration industrielle. Cet aspect peut se résumer par un effet appelé par les auteurs d'anti-concurrentiel. Il semblerait en effet que le niveau de compétence des entreprises ait augmenté à la suite de cette hausse de la pression concurrentielle des importations combinée à un effet d'externalisation des firmes belges (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010).

Si nous nous intéressons davantage aux marges dégagées par les entreprises, nous pouvons affirmer, toujours selon l'étude de Fuss, Trimarchi et Verdini (2022), que les firmes étant sujettes à une plus grande pression concurrentielle des importations chinoises ont vu leurs marges s'accroître plus fortement. Ce sont donc les entreprises qui ont un taux d'importations avec la Chine relativement élevé qui ont bénéficié d'un coup de boost sur leurs marges. Par ailleurs, cette même conclusion a été posée pour les entreprises dégageant des parts de marché initialement plus faibles (Fuss, Trimarchi et Verdini, 2022).

Au contraire des Etats-Unis, le secteur de l'industrie manufacturière belge n'a pas perçu de réallocations intensives des parts de marché des entreprises à faible taux de marge vers celles en possédant un niveau plus conséquent[51] durant le début des années 2000. Il n'y a pas eu d'effet de firmes superstars en Belgique. En effet, la pression d'exposition qui a poussé la concentration industrielle à la hausse a été suffisamment forte pour outrepasser le phénomène de compression des marges engendré par l'effet pro-concurrentiel initial de l'essor commercial chinois. Ce processus est d'autant plus intense pour les grandes entreprises manufacturières relativement plus exposées à la pression des importations chinoises (Fuss, Trimarchi et Verdini, 2022).

Par ailleurs, les auteurs Mion, Vandenbussche et Zhu (2010) ont également mis en avant la faible présence de sorties d'entreprises à la suite de l'ascension des importations chinoises dans le pays. Ce point dissocie une nouvelle fois la Belgique des Etats-Unis qui avaient pourtant connu une forte augmentation de sorties de leurs entreprises nationales. D'ailleurs, ces mêmes auteurs auraient même obtenu des résultats indiquant que les importations chinoises auraient même diminué le nombre de fuites de firmes installées dans le domaine de la haute technologie. Cette information maintiendrait donc l'idée du rôle stimulant que joue cette hausse des échanges sino-belges dans ce secteur spécifique (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010).

[51] Les auteurs ont catégorisé les firmes ayant un taux d'exposition élevé et faible selon une médiane relative aux parts d'importations chinoises (Fuss, Trimarchi et Verdini, 2022).

Malgré tout, nous avons pu constater une forme de délocalisation des entreprises belges. Notre pays a eu recours à de l'externalisation d'entreprises qui consiste en une dissociation des activités exécutées domestiquement. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué pour le marché de l'emploi, le secteur de l'industrie manufacturière a connu une scission entre les tâches les plus intensives en capital humain qui ont été délocalisées dans des pays à bas salaire et celles maintenues nationalement priant une plus grande expertise (Grossman et Esteban-Rossi, 2008).

Cela étant, les auteurs Mion, Vandenbussche et Zhu (2010) ont mesuré une amélioration forte des compétences autant pour les activités délocalisées que pour celles conservées sur le territoire belge. Par ailleurs, la hausse des personnes qualifiées dans ces activités manufacturiers spécifiquement belges expliquerait d'ailleurs cette amélioration des compétences au travers d'une optimisation de la main-d'œuvre (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010).

De plus, dans le secteur des services et de l'industrie manufacturière plus indirectement, la Belgique a su considérablement spécialiser ses activités principales et sous-traiter certaines prestations pourtant nécessaires au bon déroulement de la confection manufacturière. La globalisation générée par l'essor commercial chinois a effectivement joué un rôle sur la dimension d'expertisation des domaines professionnels de la Belgique au cours des dernières années (Duprez et Dresse, 2013). Les auteurs Duprez et Dresse (2013) évoquent même un effet de désindustrialisation de notre nation lié à cet effet d'expertise des activités domestiques et de la pression industrielle posée par les économies étrangères en pleine croissance, dont la Chine.

En outre, la dimension de long terme est essentielle dans la détermination de la présence d'un effet anti-concurrentiel. En effet, l'effet de hausse des marges agrégées des industries manufacturières belges s'est perpétré pendant près de 15 ans (Fuss, Trimarchi et Verdini, 2022).

4. Les effets sur l'innovation belge

Concernant le développement de l'innovation belge, les résultats de nos recherches ont à nouveau été assez pauvres. En comparaison avec la littérature relative aux impacts économique de cet évènement aux Etats-Unis ou en Europe, le sujet belge est sensiblement moins développé et nous n'avons pas su bénéficier de la même consistance d'analyses qu'au préalable.

Cependant, l'étude réalisée par les auteurs Fuss, Trimarchi et Verdini (2022) qui tentait de mesurer les effets concurrentiels de la hausse des importations chinoises en Belgique, a mis en avant un point crucial pour notre analyse de l'évolution de l'innovation belge. En effet, ils ont voulu caractériser le lien existant entre le pouvoir de marché des entreprises belges dans le secteur de l'industrie manufacturière et leur niveau d'innovation respectif (utilisé dans ce cas comme le représentant de la production). Les résultats ont démontré que l'ajustement de la production par l'innovation, en raison des importations chinoises croissantes, agissait favorablement sur le niveau de pouvoir de marché à partir des années 2008, soit sur un horizon de long terme (Fuss, Trimarchi et Verdini, 2022).

Lors de leurs recherches sur l'amélioration des compétences industrielles belges à la suite du développement commercial de la Chine, la Banque Nationale de Belgique a également mis en avant l'incitation à la modernisation des entreprises provoquée par cette ascension des importations chinoises. Pour répondre à la pression concurrentielle, les firmes belges dans l'industrie manufacturière ont été dans l'obligation de réagir afin d'éviter la faillite. Cette réactivité stratégique s'est notamment inscrite dans le perfectionnement des compétences au travers du marché de l'emploi comme nous l'avons vu ci-dessus, mais également par l'évolution technologique en Belgique (Mion, Vandenbussche et Zhu, 2010).

Par manque de données et de lectures sur le sujet, il a été difficile d'établir un constat formel quant à l'évolution de l'innovation belge. Cependant, nous pourrions malgré tout évoquer la tendance relativement favorable que semble suivre cette variable en nous basant sur les lectures utilisées et le développement de la recherche dans le secteur pharmaceutique évoqué précédemment (Tendances Trends, 2022). De plus, tous les auteurs utilisés s'accordaient à dire que les réponses des entreprises à la suite de la hausse des importations chinoises s'orientaient vers une valorisation des compétences installées et non pas une fuite voire une mise en faillite des firmes concernées.

Chapitre 7 : L'analyse comparative de l'évolution des économies belges, américaines et européennes à la suite de l'avènement commercial de la Chine

L'objectif premier de ce mémoire était de comprendre s'il y avait une différence fondamentale dans les réactions économiques observées aux Etats-Unis, en Europe et en Belgique à la suite de l'essor commercial de la Chine. Maintenant que nous avons pu analyser chaque cas distinctement, nous pouvons mettre en parallèle les points importants récoltés et constater si nos trois agents de comparaison possèdent des similitudes ou des divergences fortes en termes de réactions économiques. Évidemment, cette dimension comparative se fera de façon purement qualitative puisque nous n'avons pas réalisé d'analyse économétrique rapportée spécifiquement aux Etats-Unis, à l'Europe et à la Belgique. En effet, nous nous sommes basés uniquement sur des études réalisées par des scientifiques, des économistes ou des chercheurs experts dans leur domaine.

Pour rappel, nos trois terrains d'étude étaient le marché de l'emploi, celui des produits de manière générale ainsi que le niveau d'innovation du pays. Chacune de ces dimensions sera donc reprise individuellement et nous comparerons respectivement les territoires américains et européens avec la situation de la Belgique.

1. Les Etats-Unis face à la Belgique

Les relations commerciales sino-américaines et sino-belges sont historiquement différentes et n'ont pas été fondées sur des caractéristiques d'entente similaires. En effet, nous savons d'ores et déjà que la Belgique a entretenu des partenariats avec la Chine bien avant les Etats-Unis, et ce, de manière bien plus progressive et pérenne au cours du temps. A contrario, la RPC a entamé bien plus récemment des relations de nature commerciale et politique avec les Etats-Unis dans un climat d'austérité profonde avec une avidité partagée sur les possessions de chacun.

À la différence des Etats-Unis, les relations qu'entretient la Belgique avec la Chine prennent leurs racines dans des fondements de maturité et d'échanges favorables mutuelles. Alors que pour la nation américaine, nous pourrions plutôt émettre une relation née par la présence d'une compétitivité forte d'un point de vue commercial, économique, politique et militaire. Cette dimension est fondamentale pour comprendre les différences d'ajustements économiques observées de part et d'autre de nos deux pays comparés.

1.1. Le marché de l'emploi

Globalement, le marché de l'emploi américain a connu une forte pression à la baisse principalement pour les travailleurs les moins qualifiés, disposant d'un niveau d'études moins élevé (Autor, Dorn et Hanson, 2016). Ce phénomène trouvait son explication dans l'immobilité du marché du travail aux Etats-Unis et dans le manque de formation des personnes concernées les empêchant alors de se réorienter professionnellement. Cependant, nous avions également précisé que cette hausse du chômage s'était manifestée principalement dans les régions manufacturières du pays soumises à une pression concurrentielle des importations chinoises plus conséquente. À cela, s'est ajouté un effet de hausse du chômage, une pression à la baisse sur les salaires et un accroissement des demandes d'aides sociales dans ces régions ouvrières.

Le secteur de l'industrie manufacturière belge a également subi des effets néfastes en conséquence de l'essor commercial de la Chine. Comme pour les Etats-Unis, il semblerait que les personnes les moins qualifiées aient également été confrontées à un risque plus élevé de perte d'emploi et de chômage. Par ailleurs, le phénomène d'externalisation des entreprises a également accentué cet effet de réduction de l'emploi, notamment pour les personnes travaillant dans des activités à forte intensité de main-d'œuvre qui ont été sous-traitées à l'étranger. Cependant, un effet à la hausse a été observé pour les personnes hautement qualifiées et dans l'industrie de haute technologie.

Globalement, même si les deux pays ont été touchés négativement à la suite de cet avènement de la Chine, l'ampleur de cette pression à la baisse sur l'emploi reste sensiblement plus forte aux Etats-Unis. L'effet boostant sur l'emploi dans certains domaines d'activités belges demandant des travailleurs hautement qualifiés a atténué ce phénomène de déclin de l'emploi dans le secteur manufacturier en Belgique.

1.2. Le marché des produits

Sur les marchés américains des produits et de la production, nous avons pu constater de nombreux changements à la suite de cette ascension de la Chine. En effet, les Etats-Unis ont connu de nombreuses délocalisations régionales de leurs industries dans l'ensemble des chaînes de valeur touchées par cette hausse de la pression concurrentielle chinoise. Les auteurs Autor et al. (2020) avaient appelé ce processus « les entreprises superstars ». De plus, le pays a également recensé un certain nombre de faillites de petites entreprises et de restructurations internes. L'ensemble de ces phénomènes ont majoritairement été constatés dans les régions et dans les secteurs d'activités manufacturiers, mais également dans les zones adjacentes intégrées dans le parcours géographique de la chaîne de valeur touchée. En plus, un troisième effet de spécialisation des produits fabriqués a pu être relevé par Pierce et Schott (2016).

La Belgique semble quant à elle connaître un effet anticoncurrentiel de cette hausse de la pression concurrentielle chinoise. Effectivement, les entreprises belges ont pu voir leurs marges bénéficiaires s'accroître et leurs compétences s'améliorer durant cette période. Le niveau de sortie d'entreprises et d'arrêt des activités est insensible à la hausse des importations chinoises, et la Belgique ne recense pas d'effet « d'entreprises superstars ». Malgré tout, les firmes belges connaissent une accentuation des processus d'externalisation afin de sous-traiter les activités fortement demandeuses de main-d'œuvre. Mais rappelons-le, ce même procédé a joué un rôle de levier dans l'optimisation des compétences dans ces entreprises mêmes.

C'est sans équivoque que nous pouvons affirmer que les Etats-Unis et la Belgique n'ont pas été impacté de la même manière par le choc commercial de la Chine en ce qui concerne le marché des produits. Il semblerait que ce phénomène ait entraîné des conséquences bien plus néfastes sur le territoire américain alors que notre pays semble avoir été épargné à ce niveau-là.

1.3. Le niveau d'innovation

En termes d'innovation, les auteurs Autor, Dorn et Hanson (2021) ont pu mettre en évidence la coïncidence qui existait entre le développement commercial de la Chine et la baisse d'attribution de brevets et d'investissements en R&D au même moment sur le territoire américain. Les Etats-Unis ont subi un effet d'étouffement de leur développement économique à cette période avec comme conséquence, un retardement industriel et entrepreneurial national.

Pour la Belgique, la situation semble sensiblement différente. En effet, les recherches de différents auteurs[52] sur le développement de l'innovation et des compétences dans le secteur de l'industrie manufacturière ont démontré une direction évolutive favorable sur le sujet. Par ailleurs, grâce à une étude du Bureau du Plan belge, nous savons que la Belgique a su développer considérablement sa recherche scientifique dans le secteur pharmaceutique (Tendance Trends, 2022).

[52] Les recherches des auteurs Mion, Vandenbussche et Zhu (2010) ainsi que de Fuss, Trimarchi et Verdini (2022).

À titre comparatif, la Belgique a plutôt subi un effet de stimulation de son niveau d'innovation nationale alors que les Etats-Unis ont rencontré un effet d'étouffement de ce facteur économique à la suite de l'essor commercial chinois. Les raisons de cette divergence sont évidemment multiples et proposer une liste de causes significatives demanderait le travail d'une thèse de doctorat. Malgré tout, nous pouvons évoquer la dépendance commerciale sur différents marchés internationaux spécifiques ainsi que le caractère agressif et offensif existant entre la Chine et les Etats-Unis. Alors que la Belgique semble encrée dans des partenariats commerciaux moins dépendants et est protégée en quelques sortes par sa position européenne. Ces aspects peuvent être un bon point de départ pour expliquer les résultats obtenus.

2. L'Europe face à la Belgique

Nous pouvons désormais proposer l'analyse comparative de l'Europe et de la Belgique. En termes de relation, l'Europe a développé des relations moins cornéliennes avec la Chine que l'ont fait les Etats-Unis. Les échanges commerciaux sino-européens trouvent, malgré tout, leurs racines dans une aspiration d'évolution économique commune. Pour les deux parties, il y a évidemment des avantages à tirer de ces partenariats commerciaux notamment au niveau des méthodes techniques, des capacités et de l'abondance de main-d'œuvre, du modèle industriel intensif sans oublier des positions géographiques stratégiques respectives de la Chine et de l'Europe de façon générale.

La levée des barrières commerciales avec la Chine a favorisé davantage les échanges commerciaux entre cette grande nation d'Asie et les pays membres de l'Europe. En première position, nous retrouvons bel et bien l'Allemagne, la France et l'Italie comme partenaires commerciaux sino-européens principaux. Très rapidement, la Chine est devenue un correspondant clé du commerce de l'Europe à travers le monde. Cette grande puissance asiatique a très rapidement rattrapé d'autres pays collaborateurs ayant des rapports de commerce avec l'Europe depuis de plus nombreuses années, comme la Russie, l'Inde ou encore les Etats-Unis. À l'heure actuelle, aucune des deux parties n'est prête à ralentir l'ampleur des échanges contractés, conscientes de l'importance de maintenir des rapports pérennes et durables sur les plans politiques et économiques.

La Belgique n'est évidemment pas la partenaire européenne la plus conséquente de la RPC. Malgré tout, elle garde une importance certaine aux yeux de la Chine. Sa position stratégique dans l'Europe, les nombreuses synergies présentes dans le domaine pharmaceutique ou de la métallurgie ou encore la nécessité belge de commercer avec l'étranger[53] sont des éléments essentiels et représentatifs de la mutualité des relations sino-belges.

[53] La Belgique possédait un taux d'ouverture de 88% en 2021 (Direction générale du Trésor, 2023).

2.1. *Le marché de l'emploi*

Globalement, l'Europe a également connu une diminution de son taux d'emploi sur son territoire, à nouveau plus spécifiquement dans le secteur de l'industrie manufacturière, mais pas seulement. Outre l'industrie, cette chute s'est aussi fait ressentir dans les firmes sujettes à une forte pression concurrentielle. À cela, se sont ajoutés les mouvements massifs de délocalisation des entreprises qui ont malheureusement accentué ces conséquences sur le marché du travail. Néanmoins, il est important de préciser qu'en termes d'ampleur, cette diminution du taux d'emploi sur le territoire européen a été moindre que celle observée aux Etats-Unis au même moment.

Dans ce même secteur de l'industrie manufacturière, les travailleurs moins qualifiés ont également été soumis à un taux de chômage plus évident en Belgique. Parallèlement, les externalisations des activités à haute intensité de capital humain ont aussi renforcé cet effet à la baisse. Néanmoins, dans les industries de haute technologie et pour des activités spécifiant des compétences spécialisées, le niveau de personnel et de formation a connu une hausse.

Nous pouvons donc remarquer que la tendance à la baisse du marché de l'emploi, spécifiquement au niveau de l'industrie manufacturière, est similaire pour l'Europe et la Belgique. Malgré tout, il semblerait que pour le territoire belge, il y ait eu un effet compensateur au niveau des travailleurs hautement qualifiés.

2.2. *Le marché des produits*

Même si l'économie européenne a subi les conséquences de cet avènement de la Chine par un effet de substitution considérable sur sa production, elle a directement pu identifier les occasions commerciales que pouvaient offrir cette nouvelle puissance économique asiatique. Le nombre de contrats et de partenariats commerciaux ont d'ailleurs explosé entre le continent européen et ce grand pays d'Asie. En outre, l'Europe a su expertiser davantage ses activités en disposant d'un avantage concurrentiel majeur dans certains domaines. Cependant, un effet de délocalisation d'entreprises assez intense s'est manifesté dans le secteur de l'industrie à faible technologie. Ce phénomène a également été accompagné d'une réduction des gammes de produits confectionnés domestiquement par l'Europe.

Dans le même ordre d'idées, la Belgique n'a pas ressenti d'effet profondément négatif à la suite de la hausse des importations chinoises sur la structure de ses marchés commerciaux et au niveau de ses entreprises. Comme déjà évoqué précédemment, les firmes belges ont vu au contraire leurs marges bénéficiaires et leur degré de compétence s'accroître rapidement. De manière identique à l'Europe, la Belgique a également connu des mouvements de délocalisation de ses entreprises au travers de l'externalisation de certaines activités.

Par conséquent, de manière générale, l'Europe et la Belgique ont observé les mêmes tendances d'évolution concernant leur marché des produits respectifs. Il y a néanmoins quelques divergences dans la façon dont elles ont réagi face à cette hausse de la pression concurrentielle chinoise, des délocalisations complètes en Europe et des externalisations d'entreprises pour la Belgique plus particulièrement.

2.3. Le niveau d'innovation

Fort bien a été de constater que l'UE a su réagir et rebondir sur cette pression concurrentielle croissante et les économistes ont observé un effet boostant sur l'innovation, la recherche et le développement technologique. Effectivement, pour rappel, selon l'auteur Bloom (2016), les entreprises européennes ont recensé un boom de 3,2 % en termes d'obtention de brevets. Une observation similaire sur des variables telles que la PTF et de la quantité d'investissements en R&D a été faite et prouve une nouvelle fois que l'innovation a été dopée par cet essor commercial chinois, principalement dans les secteurs de haute technologie en Europe. Sans compter que les mouvements de délocalisation des entreprises ont favorisé l'ouverture à de nouveaux commerces mondiaux.

Pour le cas de la Belgique, si nous nous référons à nouveau aux ouvrages économiques et scientifiques utilisés précédemment, nous pouvons également rappeler l'apparition de ce même phénomène sur le territoire national. En effet, nous avons pu recenser un effet stimulant sur l'innovation belge au travers d'un accroissement des personnes qualifiées dans les industries de haute technologie, des investissements en R&D et de la formation de nouveaux personnels dans le secteur de la recherche pharmaceutique plus spécifiquement.

Notre pays semble donc être en accord avec la tendance générale ressentie sur le continent européen, à savoir la présence d'un effet de stimulation de l'innovation à la suite de l'essor commercial de la Chine.

Conclusion

Nous arrivons au terme de ce travail de recherche. Tout long de la rédaction de ce mémoire universitaire, nous avons été confrontés à une série d'obstacles en matière de disponibilité de données, de rédaction, de compréhension de concepts économiques spécifiques, de mise en confrontation des résultats obtenus par les différents auteurs sollicités, etc. Cet exercice a requis un grand nombre de compétences, acquises durant l'entièreté de notre cursus universitaire, mais pas seulement. Au cours de nos nombreuses recherches, nous avons également étoffé notre bagage économique autour de certaines thématiques complexes telles que le poids de la main-d'œuvre sur l'économie d'un pays, l'économie internationale et les connexions micro- et macroéconomiques du secteur manufacturier par exemple. À ce stade, resituer les divers éléments pertinents qui ont pu être récoltés durant l'ensemble de notre analyse semble plus qu'opportun.

Pour comprendre les différents impacts causés par l'essor commercial de la Chine à la fin du 20^{e} siècle sur les économies des Etats-Unis, de l'Europe et de la Belgique, il a été nécessaire de nous replonger dans l'histoire même de la Chine. Ce grand pays d'Asie a connu une longue période économique et politique dominée par de profondes tendances communistes. Cette époque plutôt sombre pour le peuple a été rythmée par la violence, les oppressions militaires, la centralisation du commerce, la domination du Parti et un délaissement profond de la paysannerie au profit du développement industriel du pays. Cette ère menée par Mao Zedong a laissé des conséquences économiques non-négligeables dans le pays, que le gouvernement actuel tente malheureusement encore de résorber. Il faudra attendre l'arrivée de Deng Xiaoping, l'entrée dans l'OMC de la Chine ainsi que l'ouverture d'esprit de Xi Jinping pour voir apparaitre un mouvement de libéralisation du commerce dans le pays.

Actuellement, la Chine est sur le podium des plus grandes puissances commerciales du monde et recense un nombre incalculable de partenariats de nature diverse avec de nombreux pays. Elle a également su s'imposer sur les marchés de faible technologie dans un premier temps, et plus récemment, elle s'inscrit sur d'autres marchés bénéficiant d'une certaine expertise (voitures électriques, énergies renouvelables, haute technologie, etc.). Partout dans le monde et dans de nombreux secteurs, la RPC occupe un des échelons des chaînes de production internationales.

Le cadre historique et la situation économique actuelle de la Chine étant posés, nous sommes en mesure d'entrer dans le cœur du sujet de ce mémoire, à savoir : comprendre les différences réactionnelles présentes sur nos trois économies d'analyse (Etats-Unis, Europe et Belgique). Pour chacune d'entre elles, nous nous sommes interrogés sur des facteurs économiques capitaux qui représentaient la santé des économies nationales étudiées. Concrètement, nous nous sommes focalisés sur le secteur de l'emploi, le marché des produits au travers des mouvements des entreprises sur et en dehors du territoire, ainsi que sur l'innovation. En ce qui concerne ce dernier point, plusieurs variables de choix ont été utilisées telles que le nombre de brevets

octroyés et obtenus, le montant des investissements en R&D, le niveau de formation des employés ou encore, le recrutement de personnes hautement qualifiées. En comparant ces indicateurs respectivement pour les Etats-Unis, l'Europe et la Belgique, nous avons pu établir un plan d'analyse pertinent et relativement fiable.

Avant de reciter les grands changements économiques de nos trois pays d'analyse, il est important de préciser que pour l'ensemble de ces derniers, l'industrie manufacturière a été le secteur de prédilection des études menées par les experts. Et ce choix n'était évidemment pas anodin. En raison de la volonté de la Chine de se développer rapidement sur les marchés internationaux, elle n'a eu d'autres choix que de mettre en place un programme national de production massive. Pour ce faire, la spécialisation dans l'industrie de faible technologie était l'une des seules options du pays pour parvenir à ses fins. Ce schéma explique donc pourquoi les nations étudiées ont toutes connu une hausse de la pression concurrentielle dans ce secteur plus spécifiquement.

Nous pourrions nominer les Etats-Unis comme le plus mauvais élève comparativement à l'Europe et le Belgique. Globalement, sur nos trois dimensions d'analyse, cette grande puissance économique a recensé des effets sensiblement plus défavorables sur son économie. Le niveau de l'emploi a connu une diminution certaine dans de nombreuses régions du pays, et pas uniquement dans les zones manufacturières ou ouvrières. Les causes principales relevées sont les fortes interconnexions sectorielles et l'existence d'une immobilité des travailleurs sur le territoire américain. Bien que la catégorie de personnes bénéficiant d'un plus haut niveau d'étude a manifesté des taux d'emploi et de redéploiement professionnel plus conséquent à cette période, cela n'a pas compensé suffisamment cette pression à la baisse sur l'emploi national, et qui a engendré dès lors une chute des revenus.

Au niveau des entreprises, les conclusions ne sont pas meilleures. Le nombre de restructuration, d'effet « d'entreprises superstars » ou de mise en faillite se sont fortement accru, réduisant alors les capacités de production du pays. L'innovation est décrite également à la baisse à la suite d'un affaiblissement drastique du nombre de brevets octroyés dans le pays.

Le marché de l'emploi européen a lui aussi connu une évolution descendante et plus spécifiquement dans l'industrie manufacturière. Malgré tout, au niveau de ses marchés des biens et de ses entreprises, nous pouvons affirmer que l'Europe a su saisir les nouvelles opportunités commerciales qui s'offraient à elle en raison de la pression concurrentielle chinoise. Elle a développé une multitude de nouveaux contrats commerciaux avec la Chine, notamment en investissant massivement sur le commerce national. Cette nouvelle situation a néanmoins forcé l'Europe à délocaliser certaines de ses firmes afin de bénéficier de coûts de production et de main-d'œuvre plus avantageux. Parallèlement, le vieux continent a également augmenté la moyenne de ses investissements en R&D et a cherché à obtenir de nouveaux brevets plus massivement.

Le cas de l'Europe est particulier puisque nous avons pu noter autant de similitudes et de divergences avec les Etats-Unis. Malgré cela, le climat relationnel sain et réfléchi qu'entretient le continent européen avec la Chine a permis d'atténuer grandement les effets néfastes qu'aurait pu engendrer cet avènement commercial chinois.

L'analyse du cas de la Belgique nous a apporté son lot de surprise et d'étonnement. Nous ne nous attendions pas à ce que la Belgique développe une capacité réactionnelle plus bénéfique que les Etats-Unis face à ce phénomène. Effectivement, ce pays de petite taille n'a pas courbé le dos face à la hausse de la pression concurrentielle chinoise. Bien au contraire, elle a manifesté une réactivité économique relativement pertinente et efficace. Plutôt que de devenir une victime de cette ascension chinoise, la Belgique a mis en place une restructuration de ses activités principales dans lesquelles elle a su développer une certaine expertise et a également évité la mise en faillite de ses entreprises en externalisant une série de prestations moins rentables et plus coûteuses en main-d'œuvre.

Cependant, le secteur de l'emploi belge a subi plus durement les conséquences de cette hausse d'exposition. En effet, au niveau de l'industrie manufacturière notamment, les personnes moins qualifiées ont rencontré plus facilement des risques de perte d'emploi ou de mise au chômage. Ceci relève directement de l'emprise concurrentielle qu'a eu la Chine sur les marchés européens et belges. Mais une autre réaction observée sur le marché des travailleurs doit être prise en compte. Les personnes hautement qualifiées ou/et présentes dans les secteurs pharmaceutique ou de la haute technologique n'ont pas subi ce même effet. Le pays a connu un regain important des niveaux de recrutement et de formation de ces profils spécifiques.

Ajouté à la réaction fructueuse des entreprises belges, cet enrichissement des compétences de la main-d'œuvre a permis d'éviter un effondrement de l'économie du pays après la montée en puissance de la Chine à la fin du 20^{e} siècle.

Naturellement, nous aurions pu étoffer notre recherche sur le sujet et entamer des études économiques plus poussées. En effet, la littérature autour de la Belgique et des conséquences qu'a eu le développement économique récent de la Chine sur son économie est assez pauvre. Il aurait été plus que pertinent et intéressant de pouvoir modéliser ce phénomène au travers de régressions et d'une analyse économétrique approfondie. Cependant, par limite de temps, de données et de maitrise des logiciels économétriques, cette mise en œuvre était pratiquement impossible dans le cadre d'un mémoire de fin de master. Malgré tout, nous restons persuadés qu'intensifier les recherches sur le cas de la Belgique et plus spécifiquement, sur l'évolution de l'innovation depuis l'avènement de la RPC garde toute sa pertinence et son intérêt.

Il existe encore une série d'autres pistes d'exploration intéressantes autour de ce sujet. Pourquoi ne pas s'intéresser au cas des autres pays de l'Europe ? Les résultats pour l'Italie apporteraient certainement des conclusions différentes au niveau de l'impact de la pression concurrentielle chinoise sur son territoire. Selon nous, il y a une réelle curiosité économique autour de ce sujet, à laquelle il peut être plus que plaisant de répondre, avec les moyens techniques adéquats.

Bibliographie

A.F.P. (2022, 03 août). Tout comprendre des tensions entre la Chine et Taïwan. *Le Soir*. https://www.lesoir.be/457813/article/2022-08-03/tout-comprendre-des-tensions-entre-la-chine-et-taiwan

Acemoglu, D., Autor, D.H., Dorn, D., Hanson, G.H. et Price, B. (2016, janvier). Import competition and the Great U.S. Employment Sag of the 2000s. *Journal of Labor Economics, 34(S1), 41-98.* https://doi.org/10.1086/682384

Aghion, P., Bergeaud, A., Lequien, M., Melitz, M., et Zuber, T. (2021, août). *Opposing firm-level Responses to the China Shock : Horizontal Competition Versus Vertical Relationships ?*. NBER Working Paper. https://doi.org/10.3386/w29196

Albert, M. (2023, February 7). Xi Jinping. Dans *Encyclopedia Britannica*. https://www.britannica.com/biography/Xi-Jinping

Alternatives Economiques. (s.d.) *Pékin : La ville aux 7 périphériques* [image en ligne]. Le Data Lab. https://www.alternatives-economiques.fr/pekin-ville-aux-7-peripheriques-010920156215.html

Ambassade et Consulats de Belgique en Chine. (2021, 01 février). *50 ans relations diplomatiques Belgique-Chine* [en ligne]. https://china.diplomatie.belgium.be/sites/default/files/content/narratif_fr.pdf

Ambassade et Consulats de Belgique en Chine. (s.d.). *Belgian-Chinese trade* [en ligne]. https://china.diplomatie.belgium.be/nl/economische-informatie/belgian-chinese-trade

Angeloff, T. (2010). *Histoire de la société chinoise – 1949-2009* (1ère éd.). La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.angel.2010.01

Association Belgique-Chine. (2022). *A propos* [en ligne]. https://www.belchin.be/a-propos/

Autor, D.H, Dorn, D., Hanson, G. H., Pisano, G., et Shu, P. (2020, septembre). Foreign Competition and Domestic Innovation : Evidence from US Patents. *American Economic Review : Insights, 2(3),* 357-74. https://doi.org/10.1257/aeri.20180481

Autor, D.H., Dorn, D. et Hanson, G.H. (2013, octobre). The China Syndrome : Local Labor Market Effects of Import Competition in the United States. *American Economic Review, 103(6), 2121-2168*. https://doi.org/10.1257/aer.103.6.2121

Autor, D.H., Dorn, D. et Hanson, G.H. (2016, octobre). The China Shock : Learning from Labor-Market Adjustment to Large Changes in Trade. *Annual Review of Economics, 8(1)*, 205-240. https://doi.org/10.1146/annurev-economics-080315-015041

Autor, D.H., Dorn, D. et Hanson, G.H. (2021, octobre). *On the Persistence of the China Shock*. NBER Working Paper. https://doi.org/10.3386/w29401

Bas, C.L. et Suchecki, B. (1997). Rattrapage technologique et croissance de la productivité sectorielle - Bilan des recherches et quelques résultats économétriques. *Revue d'économie industrielle, 82(1),* 73-92. https://doi.org/10.3406/rei.1997.1688

BDI. (2019, 01 octobre). *China – Partner und systemischer Wettbewerber* [en ligne]. https://bdi.eu/media/publikationen/#/publikation/news/china-partner-und-systemischer-wettbewerber/

Bergère, M. (1987). La République populaire de Chine : De 1949 à nos jours. *Politiques étrangères, 2, 502-503.*

Bergère, M-C. et Fairbank J.K. (1990). La grande révolution chinoise 1800-1989. *Vingtième Siècle, revue d'histoire,* 26, 157-158.

Beriro, J-P. (1991). Dans P. Gentelle (dir.), L'Etat de la Chine et de ses habitants. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 29(1), 121-122.

Bloom, N., Draca, M. et Van Reenen, J. (2016, janvier). Trade Induced Technical Change? The Impact of Chinese Imports on Innovation, IT and Productivity. *The Review of Economic Studies, 83*(1 (294)), 87–117. https://doi.org/10.1093/restud/rdv039

Boquen, A. (2022, 03 août). *Made in China 2025 – Tout ce que vous devez savoir*. *Horizons* [en ligne]. https://nhglobalpartners.com/fr/made-in-china-2025/

Brandt, L. et Morrow, P.M. (2013, 18 juin). *Tariffs and the Organization of Trade in China*. Social Science Research Network. https://doi.org/10.2139/ssrn.2285628

Brandt, L., Ma, D. et Rawski, T.G. (2014, mars). From Divergence to Convergence : Reevaluating the History Behind China's Economic Boom. *Journal of Economic Literature, 52(1),* 45-123. https://doi.org/10.1257/jel.52.1.45

Brizay, B. (2018). XXIX. Deng Xiaoping, l'empereur rouge. Dans B. Brizay (dir.), *Les trente « empereurs » qui ont fait la Chine* (1ère éd., 493-498). Perrin.

Cabestan, J. et Vermander, B. (2005). *La Chine en quête de ses frontières : La confrontation Chine-Taiwan*. Presses de Sciences Po. https://doi.org/10.3917/scpo.cabes.2005.01

Cabrillac, B. (2022). *Économie de la Chine* (2e éd.). Presses Universitaires de France.

Christensen, T., Lisheng, D. et Painter, M. (2008). La réforme administrative au sein de l'administration centrale chinoise - L'importance de « l'inspiration occidentale ». *Revue internationale des sciences administratives, 74(3),* 371-394. https://doi.org/10.3917/risa.743.0371

Christiaens, J-F. (2018, 26 mars). *Lynk & Co : la marque chinoise fabriquée en Belgique !* Vroom [en ligne]. https://www.vroom.be/fr/actus/lynk-co-la-marque-chinoise-fabriqu-e-en-belgique-19945/

DataBank. (2023). *World Development Indicators.* [ensemble de données]. The World Bank https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=world-development-indicators

Davin, D. (2013). *Mao : A Very Short Introduction*. Oxford University Press.

De Walque, G. (2022a, février). *Business Cycles and Foundations of Economic Policy – Chapiter 1 : Measuring The Cycle* [Diapositives]. Faculté ESL, Université catholique de Louvain.

De Walque, G. (2022b, février). *Business Cycles and Foundations of Economic Policy – Chapiter 4 : A Closed-Economy One-Period Macromodel* [Diapositives]. Faculté ESL, Université catholique de Louvain.

Defraigne, J-C. et Nouveau, P. (2022). *Introduction à l'économie européenne* (3e éd., 40-54). De Boeck.

Direction générale du Trésor. (2023, 03 janvier). *Belgique* [en ligne]. https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/BE/commerce-exterieur-belge

Dongjun, Z. (2018, 07 mars). *Beijing va ouvrir un 7e périphérique d'une longueur totale de 940 km.* Quotidien du peuple [en ligne]. http://french.peopledaily.com.cn/Economie/n3/2018/0307/c31355-9434002.html

Dun&brandstreet. (2023). *Manufacturing Companies In Guangzhou, Guangdong, China* [en ligne].https://www.dnb.com/business-directory/company-information.manufacturing.cn.guangdong.guangzhou.html

Duprez, C. et Dresse, L. (2013, septembre). L'économie belge dans les chaînes de valeur ajoutée mondiale. *BNB Revue économique. https://www.nbb.be/doc/ts/publications/economicreview/2013/revecoii2013_h1.pdf*

Express.be. (2017, 30 mai). *Les 10 plus belles lignes d'horizon du monde.* Business AM [en ligne].https://fr.businessam.be/10-plus-belles-lignes-dhorizon-monde/

Farnell, J. (2012). Time for a reality check on EU-China economic relations. *Europe's World, 21.*

Fuss, C., Trimarchi, L. et Verdini, D. (2022, 13 novembre). *The Anticompetitive Effect of Trade Liberalizations.* Working Paper. https://cb1bc569-c305-4dae-9b1f-bbb77b2e845a.filesusr.com/ugd/06e112_04fa33c1f78f4cdc8bde3f8e57db0a69.pdf

GAO. (1994, mai). International Trade: U.S. Government Policy Issues Affecting U.S. Business Activities in China. *https://www.gao.gov/assets/ggd-94-94.pdf*

Gazoduc. (s.d.). Dans Dictionnaire Larousse en ligne. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gazoduc/36381

Geoconfluences. (2021, janvier). *Zones économiques spéciales (ZES ou SEZ)* [en ligne]. http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/sez-ou-zones-economiques-speciales

Godement, F. (2020, 04 juin). Sommet UE-Chine : quand l'Europe se mobilise. *Institut Montaigne.* https://www.institutmontaigne.org/expressions/sommet-ue-chine-quand-leurope-se-mobilise

Goethals, C. et Wunderle, M. (2018). Le secteur pharmaceutique en Belgique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2366-2367(1-2), 5-90. https://doi.org/10.3917/cris.2366.0005

Gong-fu, Z. et Kuo, P. (2022, 16 août). Guangzhou – History, Population, Climate & Facts. Dans *Encyclopedia Britannica*. https://www.britannica.com/place/Guangzhou

Grosser, P. (2019). De l'histoire de la puissance chinoise à la puissance chinoise par l'histoire. *Revue internationale et stratégique, 115(3),* 27-37. https://doi.org/10.3917/ris.115.0027

Grossman, G.M. et Rossi-Hansberg, E. (2008). Trading tasks: a simple theory of o shoring. *American Economic Review, 98(5), 1987-1997.*

Indice de Gini/Coefficient de Gini. (2020, 13 janvier). Dans *Insee en ligne.* https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1551

Inotai, A. (2013). Economic relations between the European Union and China. *L'Europe en Formation*, 370(4), 47-84. https://doi.org/10.3917/eufor.370.0047

Kurgan-Van Hentenrijk, G. (1972). Léopold II et les groupes financiers belges en Chine : la politique royale et ses prolongements (1895-1914) (1ère éd.). Palais des académies.

L'Orient-Le Jour. (1998, 12 octobre). Chine - Le Mur de la Démocratie n'est plus qu'un panneau publicitaire géant - La dissidence célèbre en silence son 20e anniversaire (photos) [en ligne]. https://www.lorientlejour.com/article/261371/Chine_-_Le_Mur_de_la_Democratie_nest_plus_quun_panneau_publicitaire_geant_La_dissidence_celebre_en_silence_son_20e_anniversaire_%2528photos%2529.html

La Banque mondiale. (2023). *Croissance du PIB (% annuel) – China* [ensemble de données]. https://donnees.banquemondiale.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=CN

Lacroix, I. (s.d.). *Guerre froide*. Perspective Monde [en ligne] https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1597

Li, H., Li, L., Wu, B., et Xiong, Y. (2012, automne). The End of Cheap Chinese Labor. *Journal of Economic Perspectives, 26(4)*, 57-74. https://doi.org/10.1257/jep.26.4.57

Matthes, J. (2020, 14 juillet). Unternehmensübernahmen und Technologietransfer durch China: Gefahrenpotenziale und Gegenmaßnahmen (no 34). Institut der deutschen Wirtschaft (IW). https://www.econstor.eu/bitstream/10419/222524/1/1724949187.pdf

Meredith, A. (2021, 13 septembre). *Qu'est-ce que le Putonghua ?* CLI]+[en ligne]. https://studycli.org/fr/learn-chinese/putonghua/

Mion, G., Vandenbussche, H. et Zhu, L. (2010, septembre). *Trade with China and skill upgrading : Evidence from Belgian firm level data*. National Bank of Belgium Working Paper (No. 194). https://doi.org/10.2139/ssrn.1512444

OCDE. (2005). Import Penetration [en ligne]. https://stats.oecd.org/oecdstat_metadata/ShowMetadata.ashx?Dataset=CSP6&Coords=%5BSUB%5D.%5BIMPPENET%5D&Lang=en#:~:text=Import%20penetration%20ratios%20show%20the,rather%20than%20from%20domestic%20production.

OEC. (2023, février). *China (CHN) and Belgium (BEL) Trade* [en ligne]. https://oec.world/en/profile/bilateral-country/chn/partner/bel

OMC. (2023). *L'OMC en bref* [en ligne]. https://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/inbrief_f/inbr_f.htm

ONU. (s.d.) *A propos de l'ONU* [en ligne]. https://www.un.org/fr/about-us

Petit Livre Rouge. (s. d.).. Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. https://www.larousse.fr/encyclopedie/oeuvre/Petit_Livre_rouge/130134

Pierce, J.R. et Schott, P.K. (2016, juillet). The Surprisingly Swift Decline of US Manufacturing Employement. *American economic review, 106(7), 1632-1662*. https://dx.doi.org/10.1257/aer.20131578

Piraux, M. (1979). Les relations entre la Belgique et la République Populaire de Chine : 1949 - 1979. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 838-839(13-14), 1-57. https://doi.org/10.3917/cris.838.0001

Placek, M. (2022, 27 juillet). Estimated worldwide motor vehicle production from 2000 to 2021. *Statista* [en ligne]. https://www.statista.com/statistics/262747/worldwide-automobile-production-since-2000/

Poulain, E. (1976, juillet). Le modèle chinois d'industrialisation. *Revue Économique, 27(4), 711–739*. https://doi.org/10.2307/3500708

Printemps de Pékin. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/printemps_de_P%C3%A9kin/137426

Provost, C. (2019). *Analyse financière* [Diapositives]. Faculté LSM, Université catholique de Louvain.

Public Eye. (2021, novembre). Trimer pour Shein: aux sources de la mode jetable de la génération TikTok. *Public Eye*, 32 [en ligne]. https://issuu.com/erklaerungvbern/docs/2021-11_publiceye_magazine_no32_fr_96dpi

Renard, M-F. (2018). *L'économie de la Chine* (1ère éd.). La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.renar.2018.01

Roux, A. et Xiao-Planes, X. (2018). *Histoire de la République Populaire de Chine : De Mao Zedong à Xi Jinping* (1ère éd.). Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.rouxx.2018.01

Schram, R.S. (2022, 22 décembre). Mao Zedong. Dans *Encyclopedia Britannica*. https://www.britannica.com/biography/Mao-Zedong

Secteur secondaire. (2020, 13 mai). Dans *Insee en ligne.* https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1428

Secteur tertiaire. (s.d.). Dans *Dictionnaire Le Robert en ligne*. https://dictionnaire.lerobert.com/definition/tertiaire

Song, Z., Storesletten, K., et Zilibotti, F. (2011, février). Growing Like China. *American Economic Review, 101(1), 196-233*. https://doi.org/10.1257/aer.101.1.196

Statista Research Department. (2023, 03 février). *Estimated passenger car production in selected countries in 2021* [ensemble de données]. Statista. https://www.statista.com/statistics/226032/light-vehicle-producing-countries/

Statistics Belgium. (2016). *Chiffres clés – Aperçu statistique de la Belgique.* https://statbel.fgov.be/sites/default/files/Over_Statbel_FR/2_WEB_FR_kerncijfers_2016.pdf

Stetter. E. (2020, 06 octobre). *La Chine, l'Europe et l'Allemagne : la fin de la naïveté ?* Fondation Jean Jaurès [en ligne]. https://www.jean-jaures.org/publication/la-chine-leurope-et-lallemagne-la-fin-de-la-naivete/

Sylviculture. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sylviculture/76041

Tendance Trends. (2022, 20 juillet*). La Belgique s'est spécialisée dans la recherche et développement pharmaceutique* [en ligne] https://trends.levif.be/entreprises/la-belgique-sest-specialisee-dans-la-recherche-et-developpement-pharmaceutique/

The Editors of Encyclopaedia Britannica. (2022, 27 octobre). Smoot-Hawley Tariff Act. Dans *Encyclopedia Britannica.* https://www.britannica.com/topic/Smoot-Hawley-Tariff-Act

Tourisme de Beijing. (2012, 12 juillet). *Réseau de voyage Pékin : Boulevards périphériques de Pékin* [en ligne]. https://french.visitbeijing.com.cn/article/47DYY4s802m

Uterwedde, H. (2021). Vers une géopolitique commune ? Les relations de l'Union européenne avec la Chine. *Allemagne d'aujourd'hui, 236(2), 32-42*. https://doi.org/10.3917/all.236.0032

Verheyden, B. (2022, septembre). Microéconométrie [Diapositives]. Faculté ESL, Université catholique de Louvain.

Vermander, B. (2003). La Chine et les Etats-Unis : partenaires et concurrents. *Études*, 399(5), 453-462. https://doi.org/10.3917/etu.995.0453

Vogel, J. (2011). Spatial Price Discrimination with Heterogeneous Firms. *Journal of Industrial Economics, 59(4), 661-676*. https://doi.org/10.1111/j.1467-6451.2011.00465.x

Volvo. (s.d.). Voici Volvo [en ligne]. https://www.media.volvocars.com/be/fr-be/corporate/this-is-volvo

Wood, A. (1997). How Trade Hurt Unskilled Workers. Dans J. Borkakoti et C. Milner (dir.), *International Trade and Labour Markets (140-168)*. Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-1-349-14577-5_7

Wood, A. (2018, 07 février). The 1990s trade and wages debate in retrospect. *The World Economy, 41(4),* 975-999. https://doi.org/10.1111/twec.12619

Xian Janssen Pharmaceutical Ltd. (s. d.). *Company History* [en ligne]. https://www.xian-janssen.com.cn/en/about-xian-janssen/company-history

Zhao, S. (1993). Deng Xiaoping's Southern Tour : Elite Politics in Post-Tiananmen China. *Asian Survey,* 33(8), 739-756. https://doi.org/10.2307/2645086